

Eau et assainissement

Actions et résultats de la coopération
internationale française

22 juin 2026
15h00 - 17h00

#MondeEnCommun



© Srishti Bhardwaj

AU PROGRAMME

I. RÉTROSPECTIVE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DES ACTEURS DE LA COOPÉRATION

Lionel GOUJON, responsable de la Division eau et assainissement, Agence française de développement

Sylvain COTTALORDA, chargé de mission, pS-Eau

Rémi TOURON, chargé de mission, coopération internationale, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

II. LES IMPACTS DES COUPES BUDGÉTAIRES SUR LES ACTIVITÉS EAU ET ASSAINISSEMENT DES OSC

Sandra MÉTAYER, coordinatrice, Coalition Eau

III. MOYENS DE MISE EN ŒUVRE DE L'ODD 6 : FOCUS SUR L'INDICATEUR 6.A.1 « MONTANT DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT CONSACRÉE À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT »

Fiona GORE, cheffe d'Unité a.i. Eau, assainissement, hygiène et santé, Organisation mondiale de la santé

CLÔTURE - ENGAGEMENTS FRANÇAIS ET PERSPECTIVES SUR LES CIBLES MONDIALES LIÉES À L'EAU

Barbara POMPILI, ambassadrice déléguée à l'environnement

Eau et assainissement

Actions et résultats de la coopération
internationale française

22 juin 2026
15h00 - 17h00



LIONEL GOUJON, Responsable de la Division Eau et Assainissement

Groupe Agence française de développement



BILAN 2025 – UN HAUT NIVEAU D'ACTIVITÉ MALGRÉ UN CONTEXTE BUDGÉTAIRE CONTRAINT

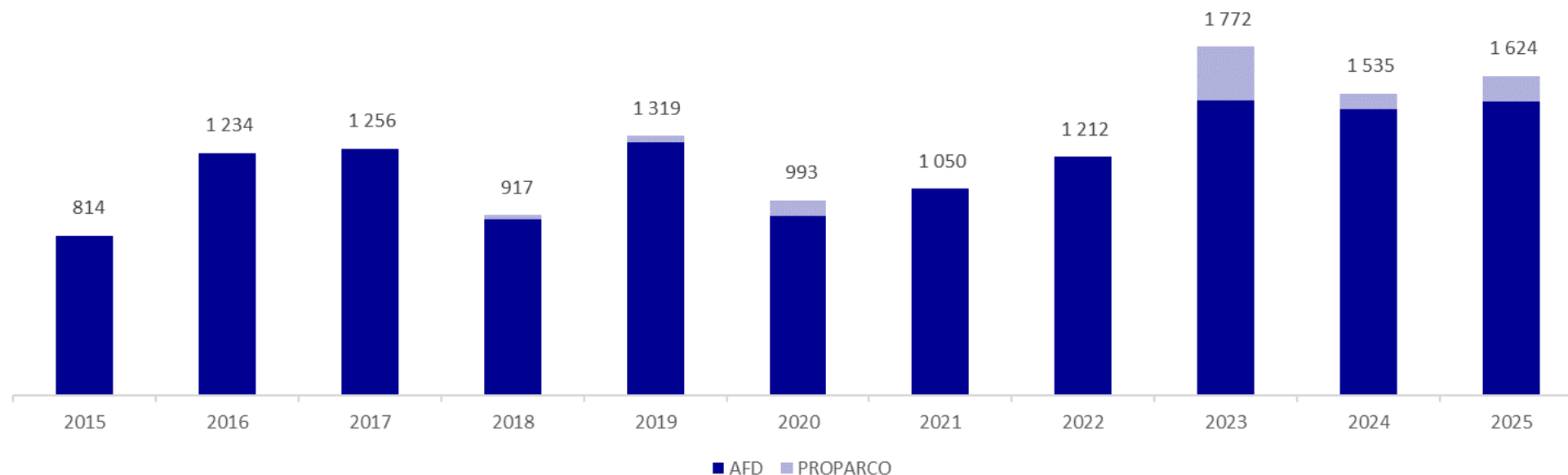
Atelier « Eau et assainissement : actions et résultats de la coopération internationale française »

UNE CROISSANCE DES ENGAGEMENTS QUI SE MAINTIENT

En 2025, l'eau et l'assainissement représentent 12 % des engagements du Groupe

- Une **activité dynamique** du Groupe dans le secteur ces dernières années
- Un **financement accru du secteur privé** via Proparco (481 millions d'engagements sur 2023-2025)

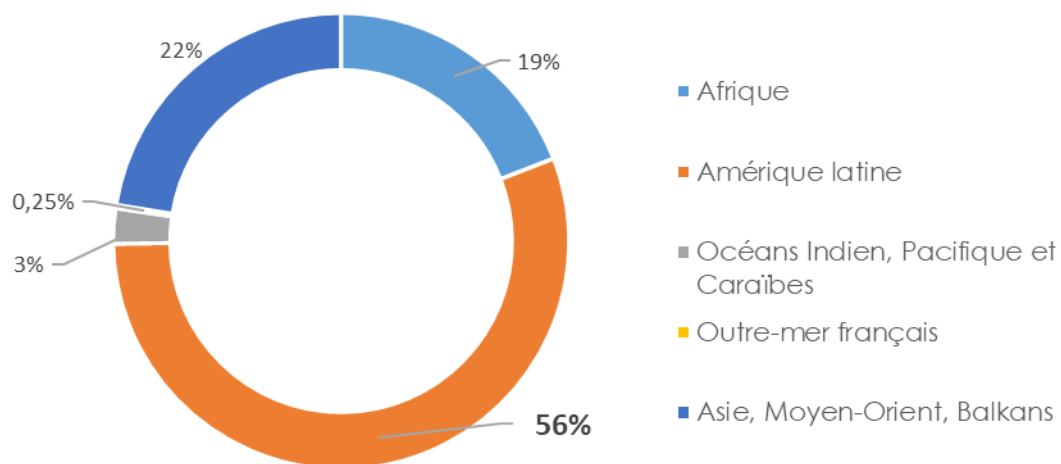
Évolution des engagements du Groupe dans l'eau et l'assainissement
(en millions d'euros)



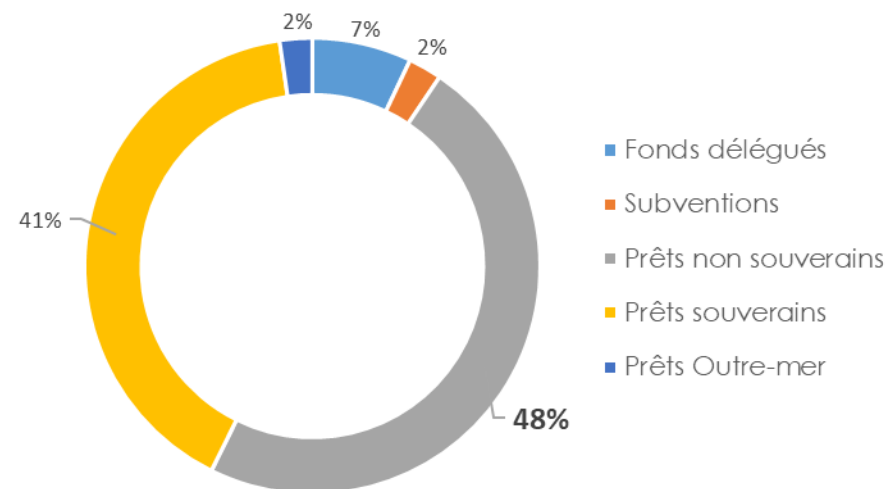
2025 - UNE ANNÉE ATYPIQUE

Un montant record de prêts non souverains, une année exceptionnelle en Amérique latine

Répartition géographique des engagements



Répartition par outils financiers des engagements



904 M€ d'engagements en Amérique latine

- moyenne annuelle 2020-2024 : 235 M€
- 900 M€ de prêts non bonifiés (= sans subvention) au Pérou et au Brésil et 4 M€ de fonds délégués par l'UE
- 2026 : retour à un niveau plus usuel (autour de 150 M€)

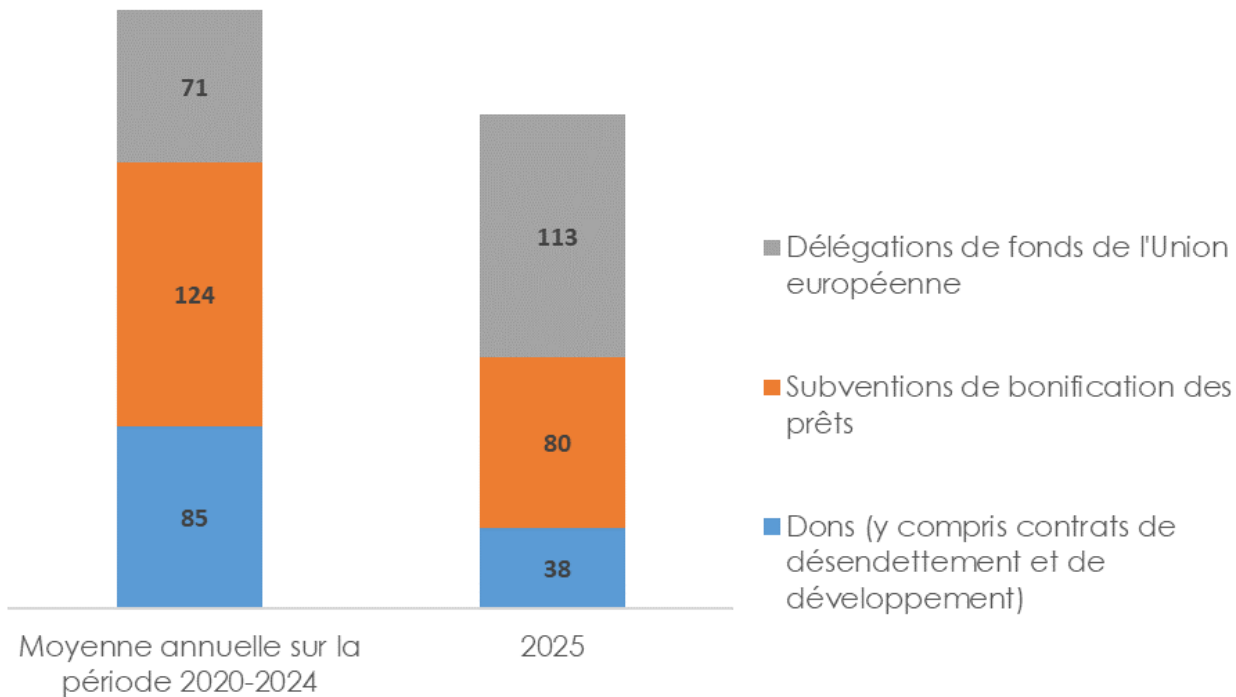
777 M€ de prêts non souverains

- moyenne annuelle 2020-2024 : 200 M€
- 4 très gros prêts (Brésil et Jordanie), de plus de 100 M€ chacun
- 2026 : retour probable à un niveau plus usuel

UNE HAUSSE DES SUBVENTIONS DÉLÉGUÉES PAR L'UNION EUROPÉENNE

Qui compense en partie la contraction des crédits budgétaires de l'État français

Évolution des crédits de l'État français et des délégations de fonds de l'UE (en millions d'euros)



Principaux dons 2025

- Palestine - 20 M€
- Ukraine - 5 M€

Principales subventions de bonification des prêts 2025

- Ouganda – 23 M€
- Jordanie – 18 M€
- Maroc – 18 M€
- Vietnam – 12 M€

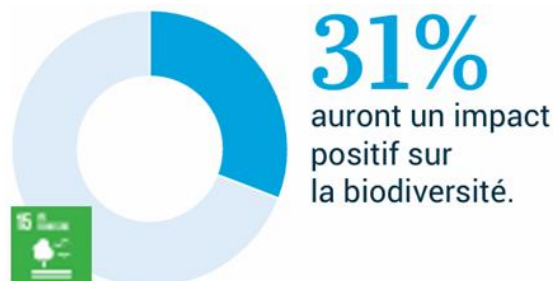
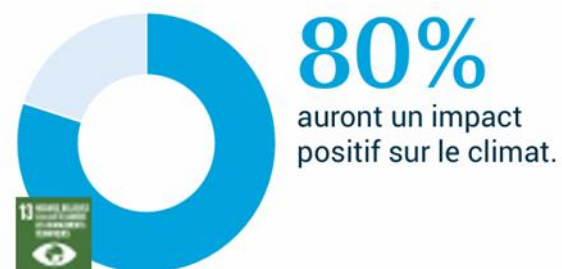
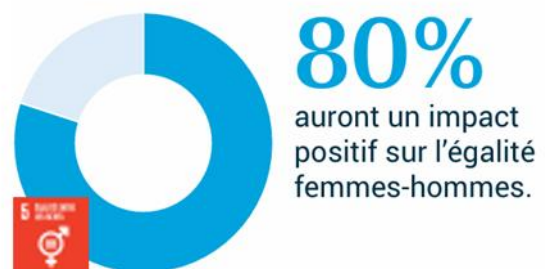
Principales délégations UE 2025

- Turquie - 68 M€
- Togo – 15 M€
- Palestine – 11 M€

Souvent mixés à des prêts, ces financements permettent d'engager des coopérations techniques sur l'amélioration de la performance des services, la formation professionnelle, l'expérimentation de solutions fondées sur la nature...

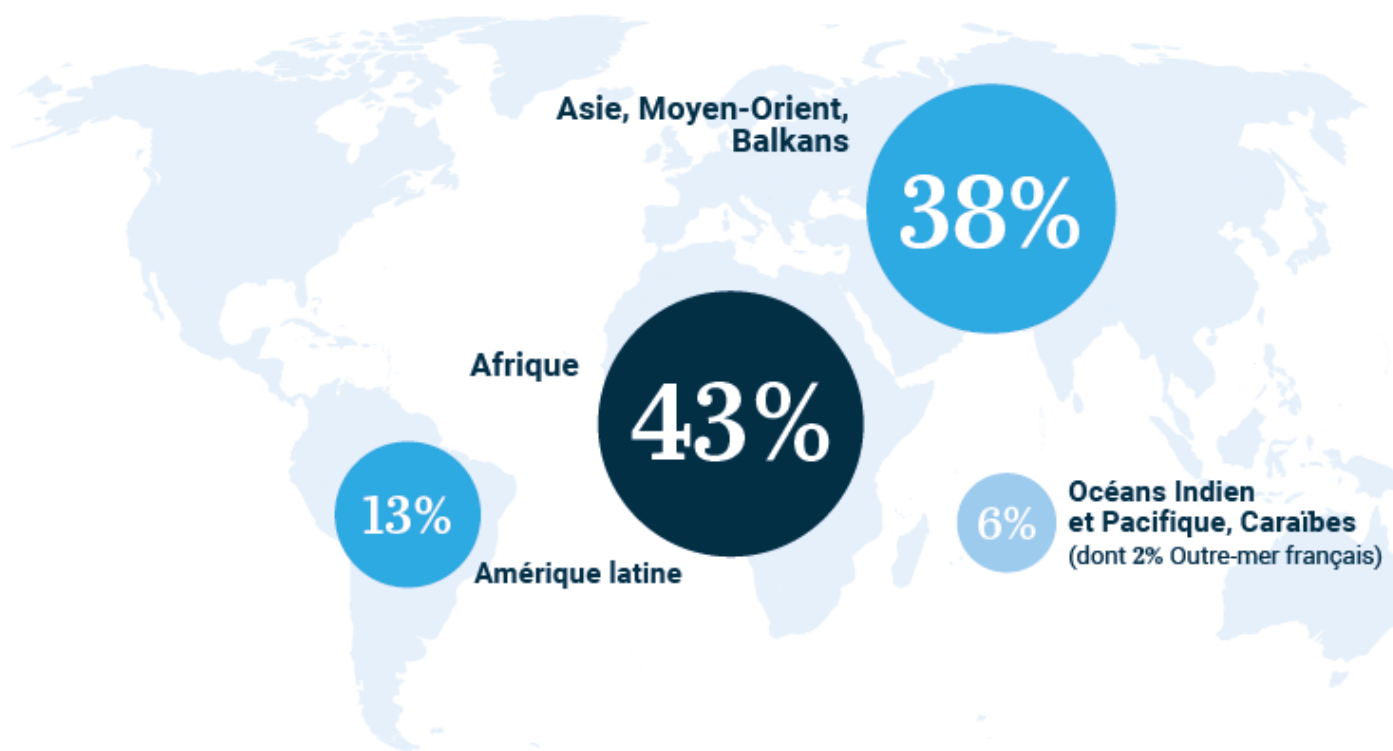
UNE CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE AUX ODD TRANSVERSAUX

Projets engagés en 2025 (en montants)



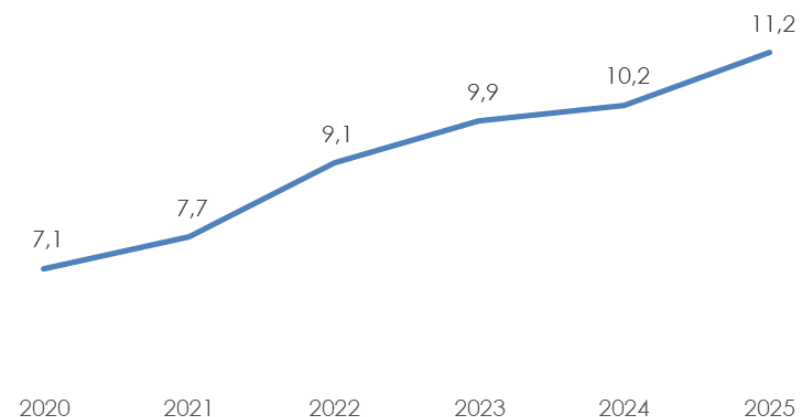
298 PROJETS EN COURS SOIT 11 MILLIARDS D'EUROS

Répartition géographique du portefeuille en exécution



- Une forte augmentation du portefeuille ces dernières années : **+ 58% en 5 ans**
- Une place modeste mais croissante de l'Amérique latine, avec une **activité très dynamique au Brésil**

Volume financier total des projets en exécution (en Md€, hors Proparco)



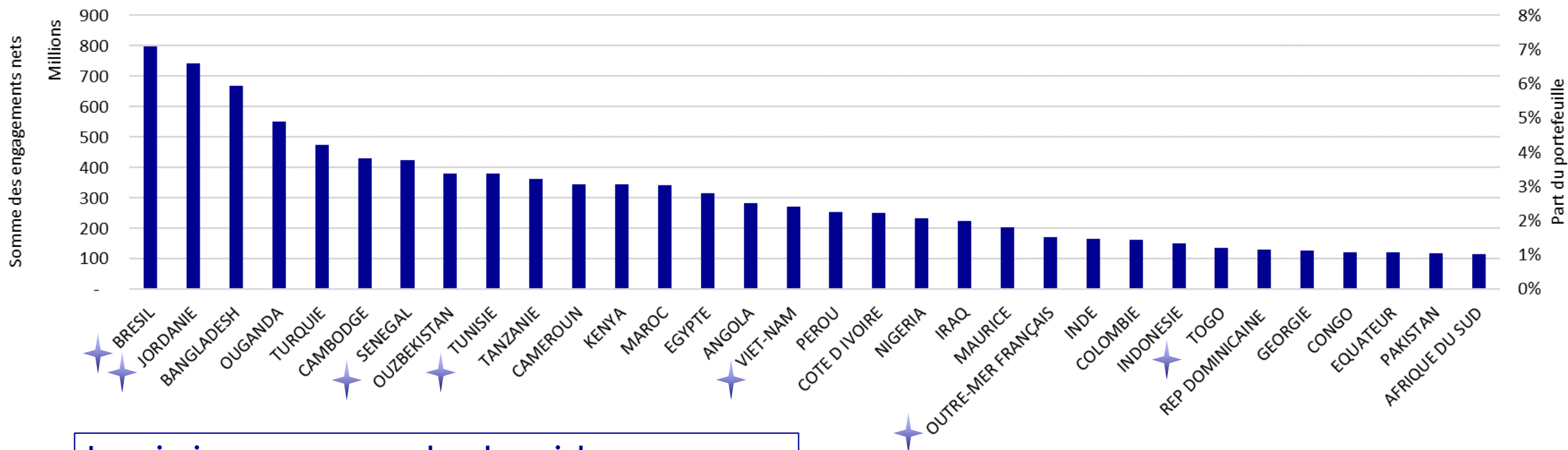
Visualisation au 31/12/2025

Visualisation au 31/12/2025



DES PROJETS EN COURS DANS 64 PAYS, LA MOITIÉ DU PORTEFEUILLE CONCENTRÉ SUR 12 PAYS

Principaux pays composant le portefeuille eau et assainissement
(au 31/12/2025, en euro, hors Proparco)

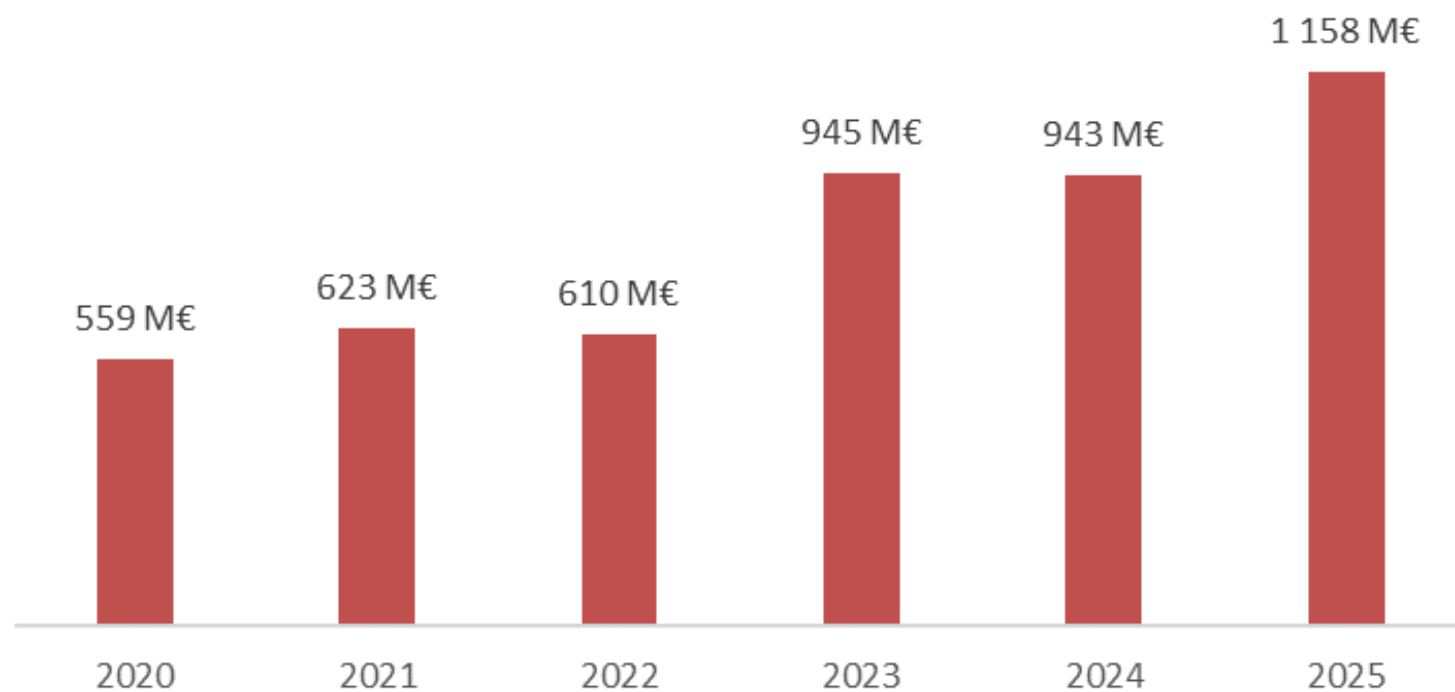


Les principaux pays en nombre de projets

- Outre-mer français (40)
- Jordanie (14), Sénégal (12)
- Brésil (9), Togo (9)
- Tunisie (8), Vietnam (8)

DES VERSEMENTS QUI ATTEIGNENT UN NIVEAU RECORD

Évolution des versements



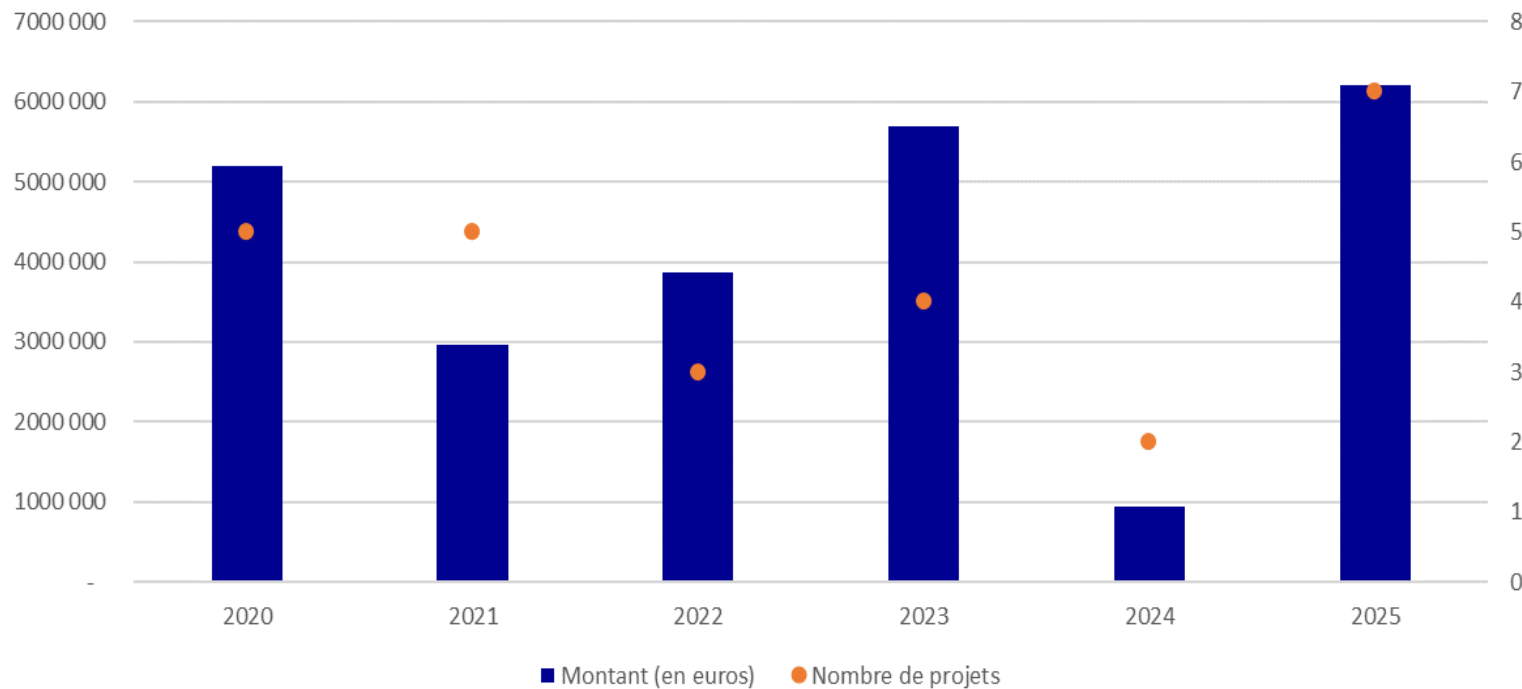
NOS ACTIONS POUR JOUER UN RÔLE CATALYTIQUE SUR LE SECTEUR

- **Renforcement du portage politique du secteur** : participation à la réunion des ministres du secteur de l'eau et l'assainissement en octobre 2025 à Madrid ; soutien à la Heads of State Initiative de SWA ; appui au Compact présidentiel du Sénégal
- **Mobilisation des banques de développement nationales** : transfert de la Water Finance Coalition à l'OCDE, qui devient Public Development Banks for Water
- **Accompagnement de l'amélioration de la performance des services** (en vue d'une autonomisation financière accrue des opérateurs publics d'eau potable et assainissement) : définition d'une feuille de route, partenaire de l'initiative 300 Waters leaders, renouvellement du partenariat avec AgroParisTech, ambitions renouvelées sur la formation professionnelle
- **Généralisation de l'approche d'assainissement urbain inclusif (CWIS)** : Facilité d'appui aux acteurs de l'assainissement (F3A) sur financement de la fondation Gates pour développer de nouvelles méthodes et outils et renforcer les compétences de l'AFD et des acteurs publics et privés, principalement dans les pays francophones
- **Production de connaissance**, notamment sur les eaux non conventionnelles
 - Note de positionnement sur le financement du dessalement
 - Economie circulaire (REUT, valorisation des boues d'épuration) : note de positionnement en préparation, contribution au guide pS-Eau
 - Contribution au guide RIOB Mix hydrique et eaux non conventionnelles
 - Note de positionnement sur Santé et hygiène menstruelles

FOCUS SUR LE SOUTIEN AUX PROJETS EAU & ASSAINISSEMENT À L'INITIATIVE DES OSC

Dispositif I-OSC

Projets I-OSC eau et assainissement



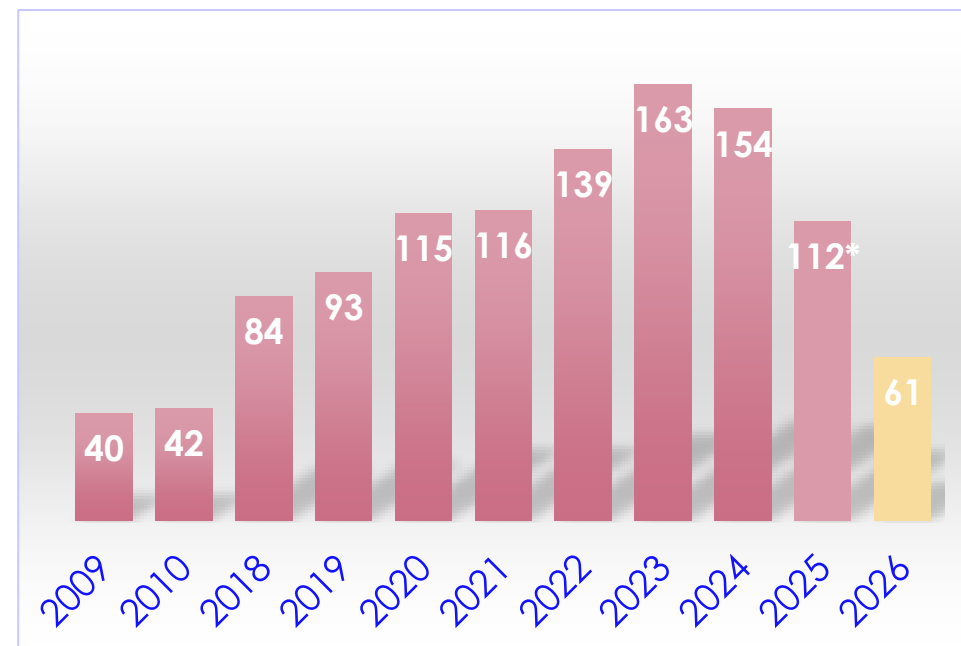
- Une année **2025 avec de forts engagements EAH**
 - **6,2 M€** soit environ 6 % du total des financements du dispositif (moyenne 2020-2025 de 3 %)
- **25 M€ octroyés sur 2020-2025**
- **Typologie des projets**
 - 59 % projets alimentation en eau, dispositifs de base
 - 12 % assainissement dispositifs de base
 - 4 % GIRE
 - 25 % : projets de structuration milieu associatif (SMA)
- **Zones géographiques**
 - 62 % en Afrique
 - 25 % en France
 - 13 % en Asie et Moyen-Orient

LES PERSPECTIVES DU DISPOSITIF I-OSC

Tous secteurs confondus

- **2026 : contexte budgétaire fortement contraint**
 - Sous réserve de confirmation par notification écrite, enveloppe prévisionnelle de 61 M€ attendue pour le dispositif I-OSC, soit une baisse de 60% en 3 ans
- **Appel à manifestation d'intérêt (AMI) 2026 pour octrois 2027**
 - Calendrier envisagé : publication 1^{re} quinzaine de juillet jusqu'à fin septembre
 - AMI unique pour les OSC françaises et locales
 - Critères très sélectifs : travail en cours sur la priorisation des zones géographiques et des thématiques

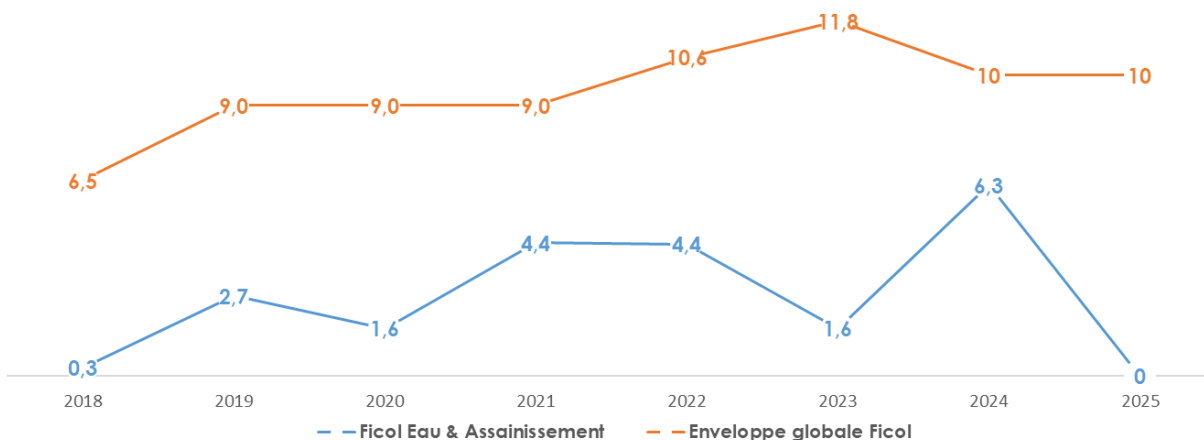
Octrois annuels en M€



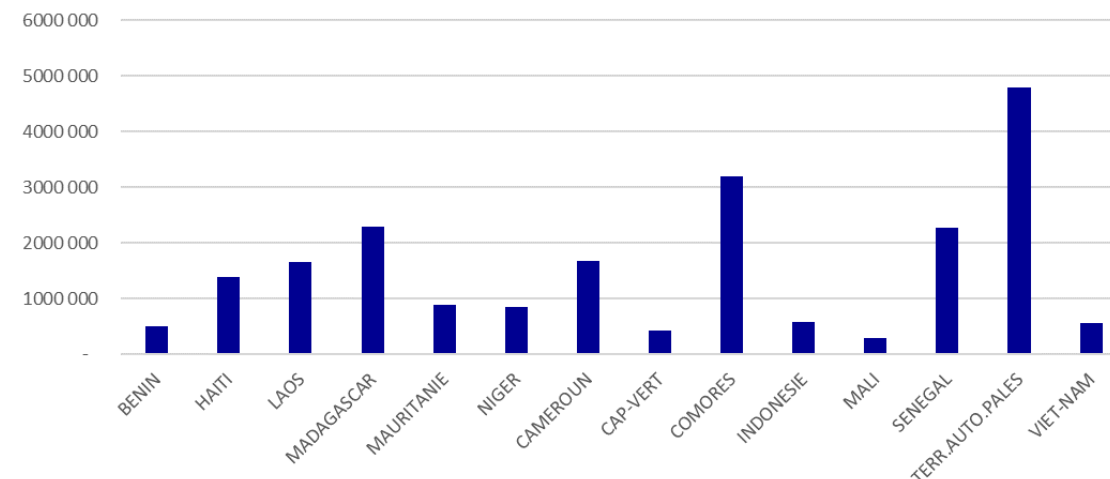
FOCUS SUR LE SOUTIEN AUX PROJETS EAU & ASSAINISSEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FRANÇAISES

Facilité de financement des collectivités territoriales (FICOL)

Montants attribués aux FICOL eau & assainissement
(en M€)



Répartition géographique des FICOL eau & assainissement
(2018-2025)



Un tiers des projets financés sont dans le secteur eau et assainissement

- Cadre favorable de la **loi 1% Oudin-Santini** + possibilité de financer des investissements
- Coopération très active dans les **territoires palestiniens et à Madagascar**
- 2025 : 9 projets financés, aucun dans le secteur
- **2026** : 9 projets en programmation dont **4 projets sur l'eau et l'assainissement** (pour un total de 2,6 M€)
- **Enveloppe 2026 de 5 M€ non encore notifiée**, et qui pourrait être réduite
- **Pas de nouvel appel à projets** en 2026 en raison du manque de visibilité

RÉSULTATS EFFECTIFS SUR LE TERRAIN

Point d'étape de l'atteinte des cibles

3 résultats à retenir

En 2025, grâce aux projets en cours d'exécution

1,8 million

de personnes bénéficient d'un service d'alimentation en eau potable géré en toute sécurité



2,2 millions

de personnes bénéficient d'un service d'assainissement géré en toute sécurité



17 millions

de personnes sensibilisées à l'hygiène



Objectifs visés sur la période 2025-2030

● **20 millions**

de personnes qui bénéficient d'un service d'alimentation en eau potable géré en toute sécurité

● **5 millions**

de personnes qui bénéficient d'un service d'assainissement géré en toute sécurité

MERCI !
afd.fr



© Srishti Bhardwaj / Ofred Studios / Proparco

#MondeEnCommun

Eau et assainissement

Actions et résultats de la coopération
internationale française

22 juin 2026
15h00 - 17h00



SYLVAIN COTTALORDA, Chargé de mission

pS-Eau



Bilan de l'action extérieure des collectivités territoriales et des agences de l'eau pour l'eau et l'assainissement de l'année 2025

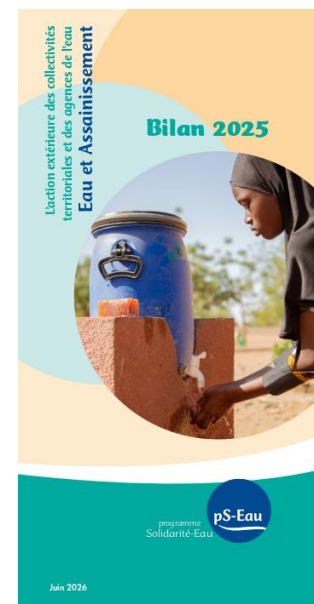
23 juin 2026



Observatoire de l'AECT pour l'eau et l'assainissement

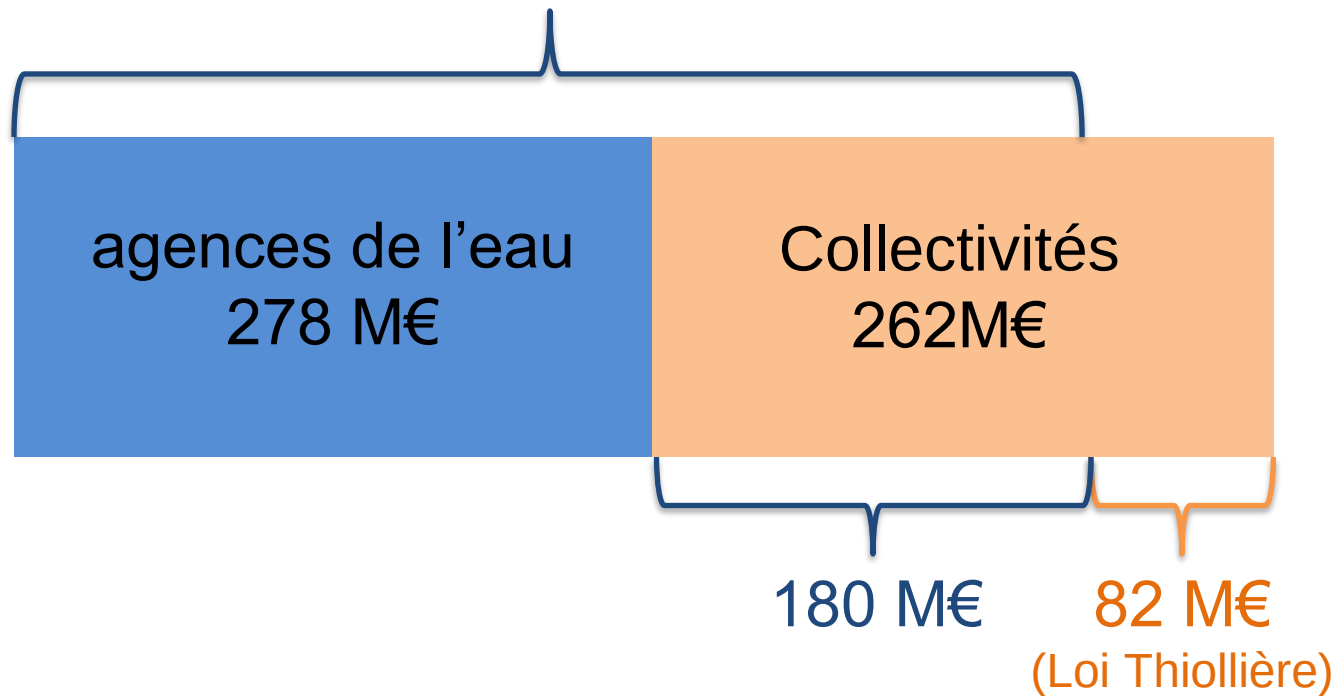
- Base de données acteurs, organismes, projets, documentation
- Enquête auprès d'environ 300 collectivités françaises par équipes pS-Eau
- Analyse et élaboration d'un bilan financier - collectivités territoriales et des agences de l'eau- annuel

Engagement des collectivités - Programme Solidarité Eau



Bilan 2005 - 2025

Loi Oudin-Santini
457 M€



Total
540 M€

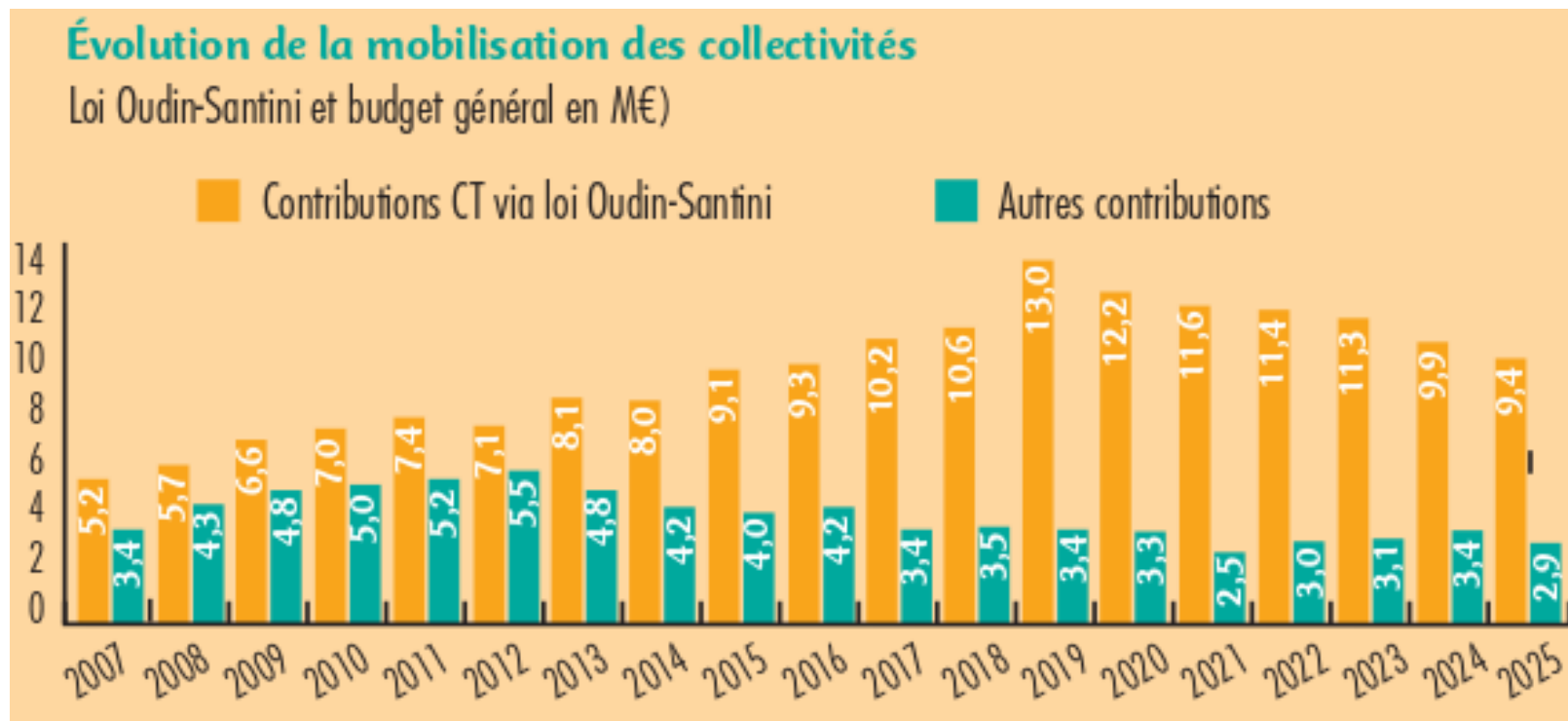
Une baisse sensible de l'engagement des collectivités

Loi Oudin – Santini

✓ 108 CT mobilisent $\approx 9,4$ M€

Budget général – loi Thiollière

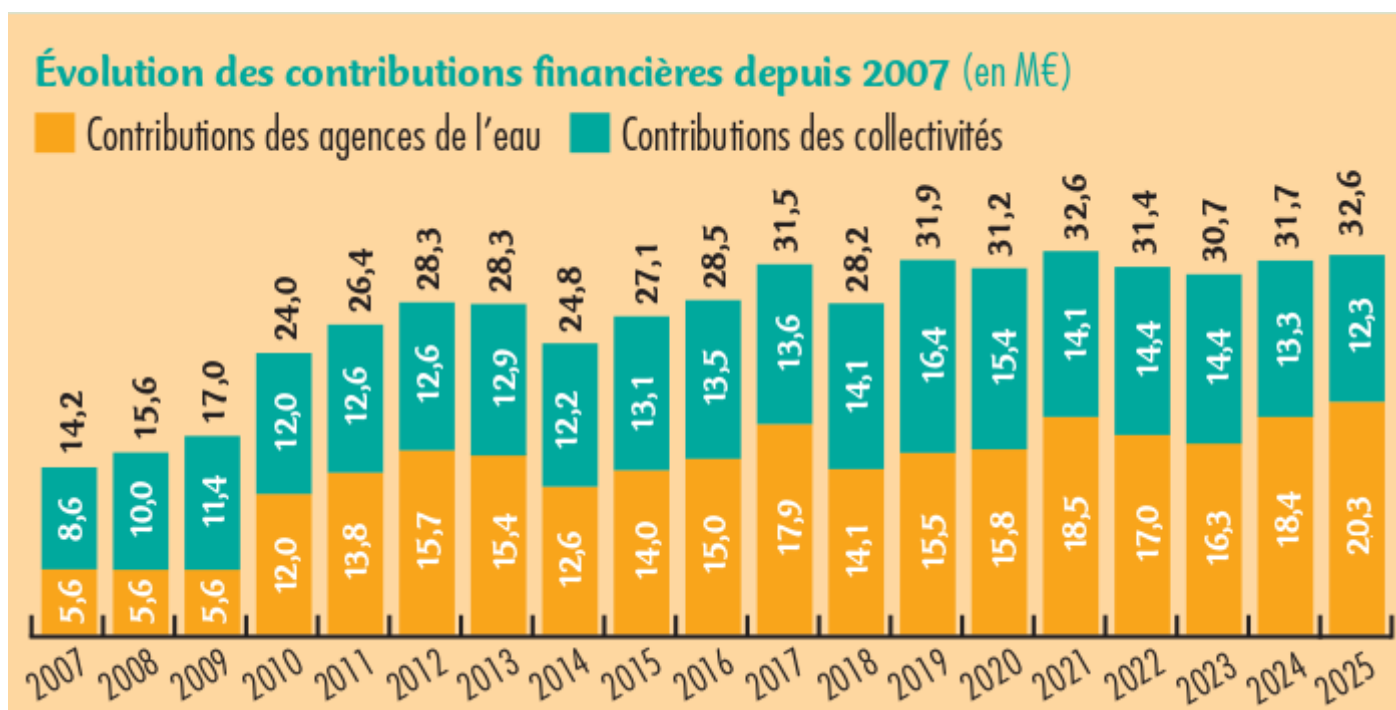
✓ 82 CT mobilisent $\approx 2,9$ M€



Depuis 2019, une érosion sensible de la mobilisation de la loi Oudin-Santini par les CT et un retour à la moyenne des 5 dernières années dans les engagements via Loi Thiollière.

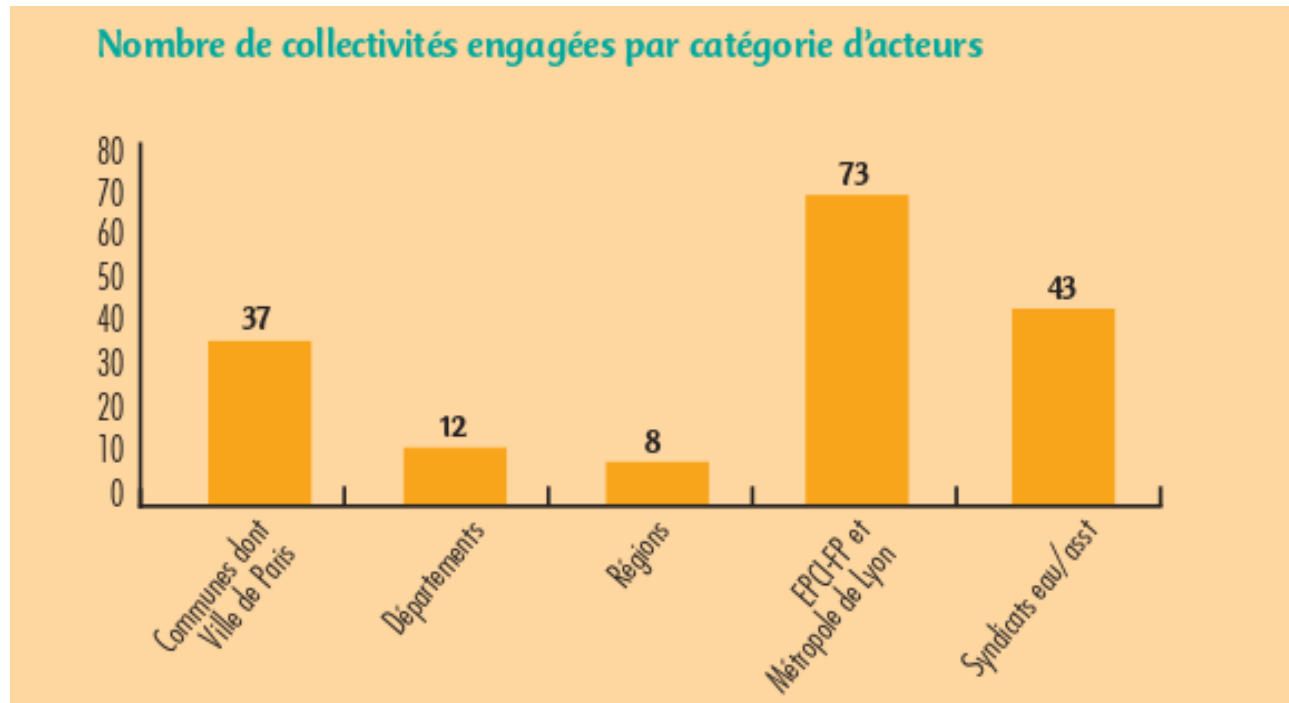
Les chiffres clés 2025

- ✓ 32,6 M€ mobilisés
- ✓ 191 CT ≈ 12,3 M€
- ✓ Agences de l'eau ≈ 20,3 M€



> Une mobilisation constante et supérieure à 30 M€ depuis 2017 et qui se maintient malgré un contexte de contraintes budgétaires et de fin de mandature pour les communes et leurs EPCI.

Les intercommunalités fortement mobilisées



✓ EPCI à fiscalité propre + Paris :

- 80 % des Métropoles ≈ 4,8 M€
- 43% des CU ≈ 400 k€
- 10 % des CA ≈ 1,2 M€
- 1 % des CC ≈ 200 k€

✓ Syndicats fortement mobilisés

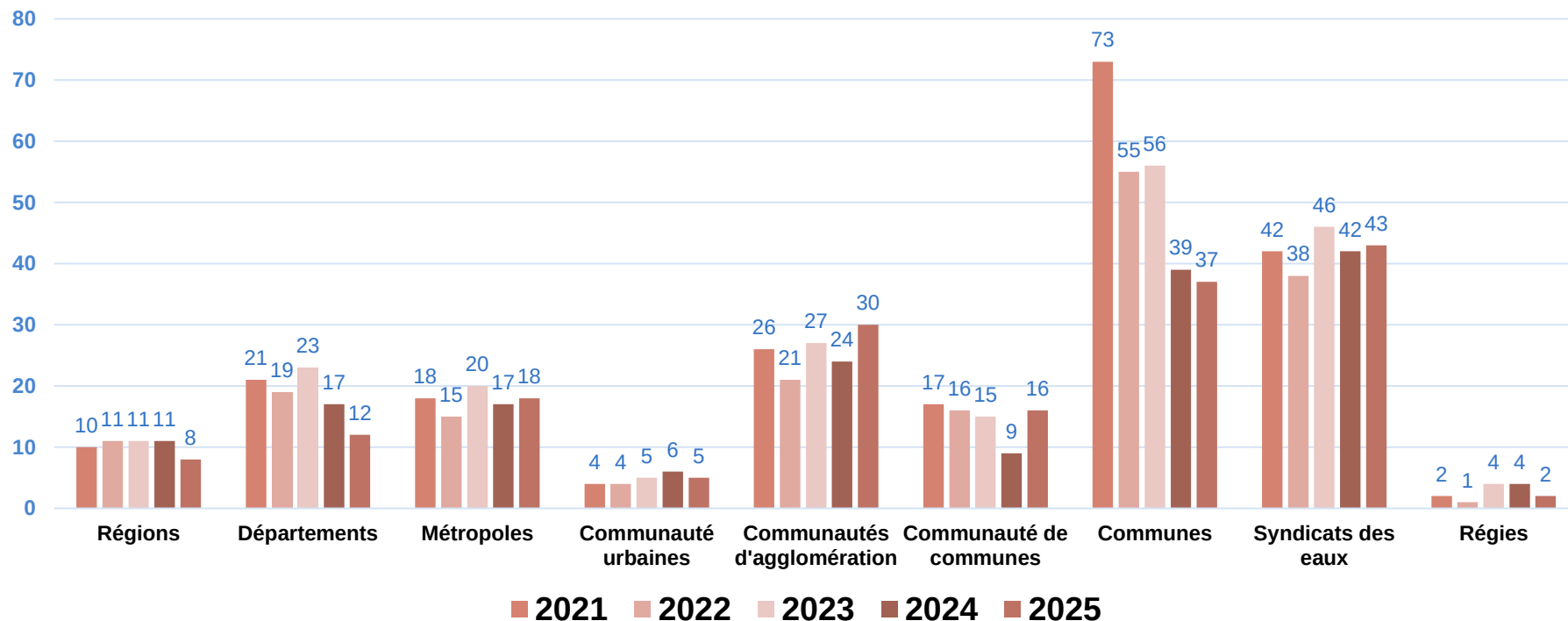
- 43 syndicats (dont les grands syndicats franciliens) mobilisent ≈ 4 M€

✓ Nombreuses communes

- Contributions modestes mais effet levier

Différents types de collectivités territoriales mobilisées

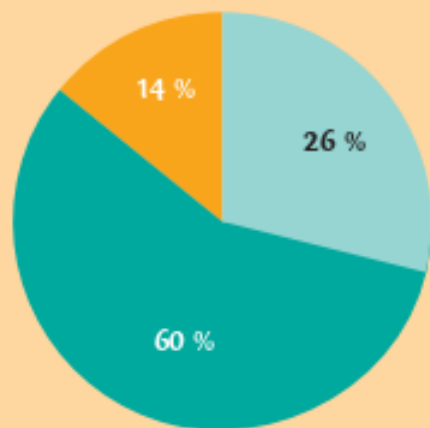
Nombre d'engagements financiers par type de structure (2021-2025)



- Stabilité de mobilisation des Métropoles, CC, CA, CU et Syndicats des Eaux
- Désengagement sensible des régions et des départements
- Mobilisation des communes en demi-teinte pour la seconde année consécutive

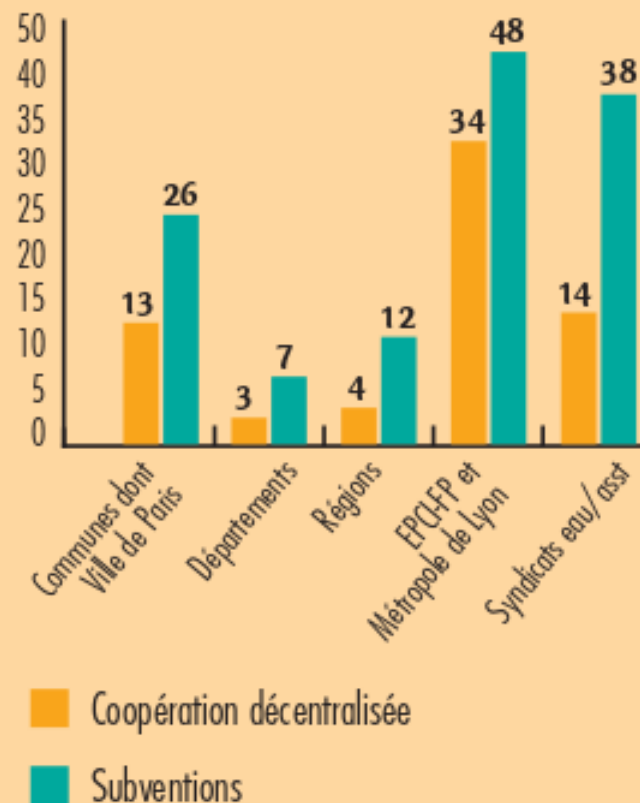
Différentes formes d'engagements pour l'AECT eau/asst

Répartition des modalités d'engagement des CT



- 48 CT impliquées uniquement en coopération décentralisée
- 100 CT impliquées uniquement en subvention de projets
- 25 CT cumulant les deux formes d'implication

Modalités d'engagement par la catégorie de CT

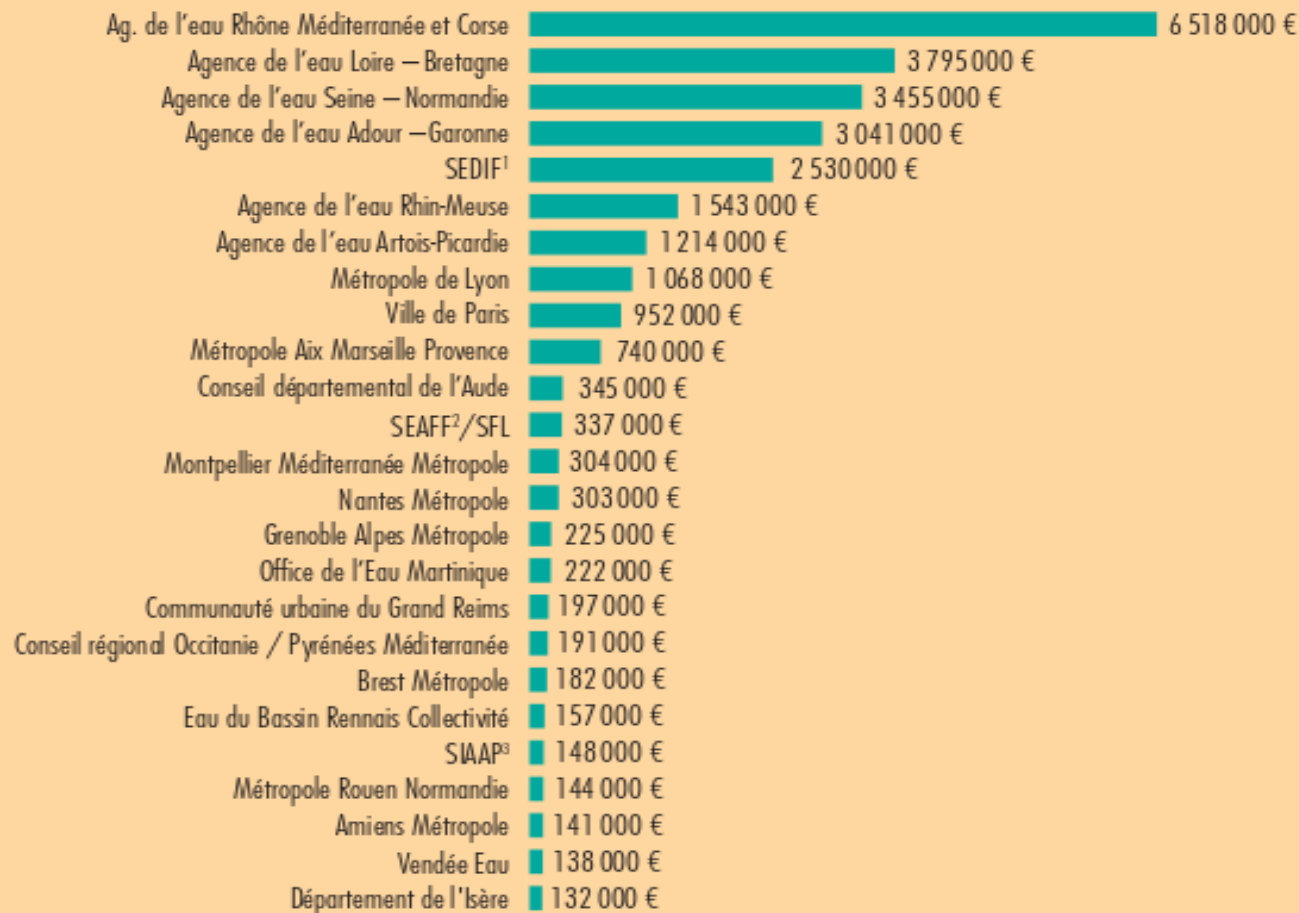


> 53 CT impliquent leurs services techniques

> 31 CT animent un Fonds de soutien aux projets EHA

Tous les niveaux de contributions comptent

25 principaux contributeurs en 2025



90 % des
montants
mobilisés par 25
structures

Apports modestes
mais **effets levier**
par des
cofinancements

Modes de financement et typologie des collectivités

AECT : une compétence de toutes les collectivités et de leurs groupements

CT concernées par la loi Oudin-Santini

- **EPCI à fiscalité propre**
 - Métropoles
 - Communautés urbaines
 - Communautés d'agglomération
 - Communautés de communes
- **Communes n'ayant pas transféré leurs compétences E&A**
- **EPCI sans fiscalité propre ayant compétence eau et/ou Assainissement**
 - Syndicats à compétence(s) unique ou multiples

CT non-concernées par la loi Oudin-Santini

- Régions
- Départements
- Communes ayant transféré leurs compétences E&A
- EPCI à fiscalité propre n'ayant pas compétences E/A
(notamment de nombreuses communautés de communes)

Les cofinancements de l'état et des AE

France 



Dispositif FICOL

- *En soutien à la coopération décentralisée*
- *Non fléché spécifiquement sur l'EA*



MINISTÈRE
DE L'EUROPE ET DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Appel à projet généraliste (tout pays)

Fonds conjoints bilatéraux en partenariat avec des consulats

Clé en main

- *En soutien à la coopération décentralisée*
- *Non fléché spécifiquement sur l'EA*



 LES
AGENCES
DE L'EAU

- *Ciblés spécifiquement sur l'EA, la gestion et protection des ressources en eau*
- *Impose ou incite à l'implication d'une collectivité territoriale*
- *Via la loi Oudin-Santini*



Eau et assainissement

Actions et résultats de la coopération internationale française

22 juin 2026
15h00 - 17h00



RÉMI TOURON, Chargé de mission Coopération internationale eau et assainissement

Agence de l'eau Rhône Méditerranée

Les agences de l'eau Françaises

Financement internationaux EAH

2025



Rémi TOURON

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse

AFD 22 Juin 2026

La gestion intégrée des ressources en eau

Concertation & approche holistique du cycle de l'eau

Mécanismes financiers

des redevances

des aides

Pollution

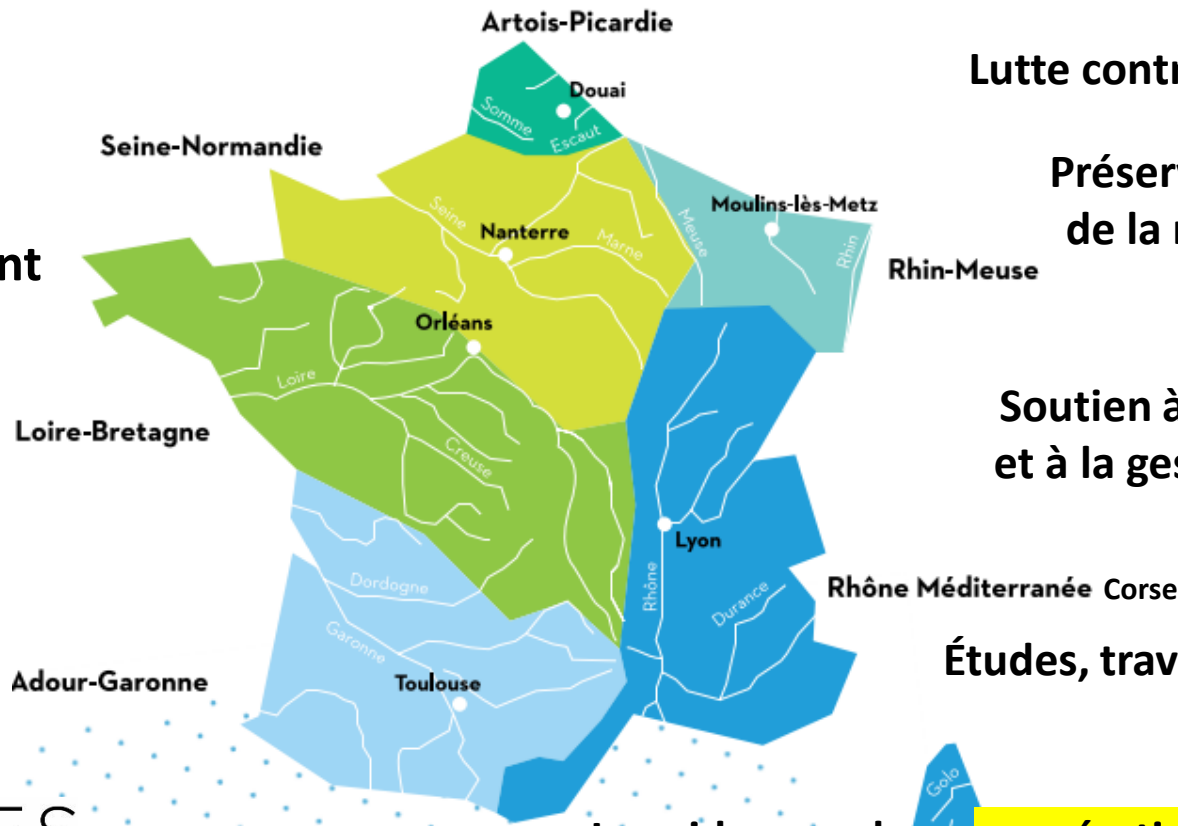
Lutte contre la pollution

Prélèvement

Préservation et gestion
de la ressource en eau

Dérivation

Soutien à la connaissance
et à la gestion des milieux
aquatiques



Les aides vers la coopération internationale
sur l'eau, l'assainissement, l'hygiène

Cadre d'intervention à l'international



La loi Oudin Santini

Une coordination de partenaires Français :



In partnership with



Cadre d'intervention International

Consacrer jusqu'à 1% de leur budget au soutien de projets pour l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les pays du sud
la Loi Oudin-Santini de 2005

Développer des partenariats entre agences de l'eau et des autorités étrangères (Ministères, organismes transfrontaliers, agences de bassin...) pour la mise en place de la GIRE

SOUTIEN FINANCIER DES AGENCES AUX PORTEURS DE PROJETS FRANÇAIS



DÉPLOIEMENT D'UNE VINGTAINE DE PARTENARIAT EN RÉGIE OU AVEC L'APPUI D'UN OPÉRATEUR

Coopération décentralisée

Coopération institutionnelle

Coopération décentralisée

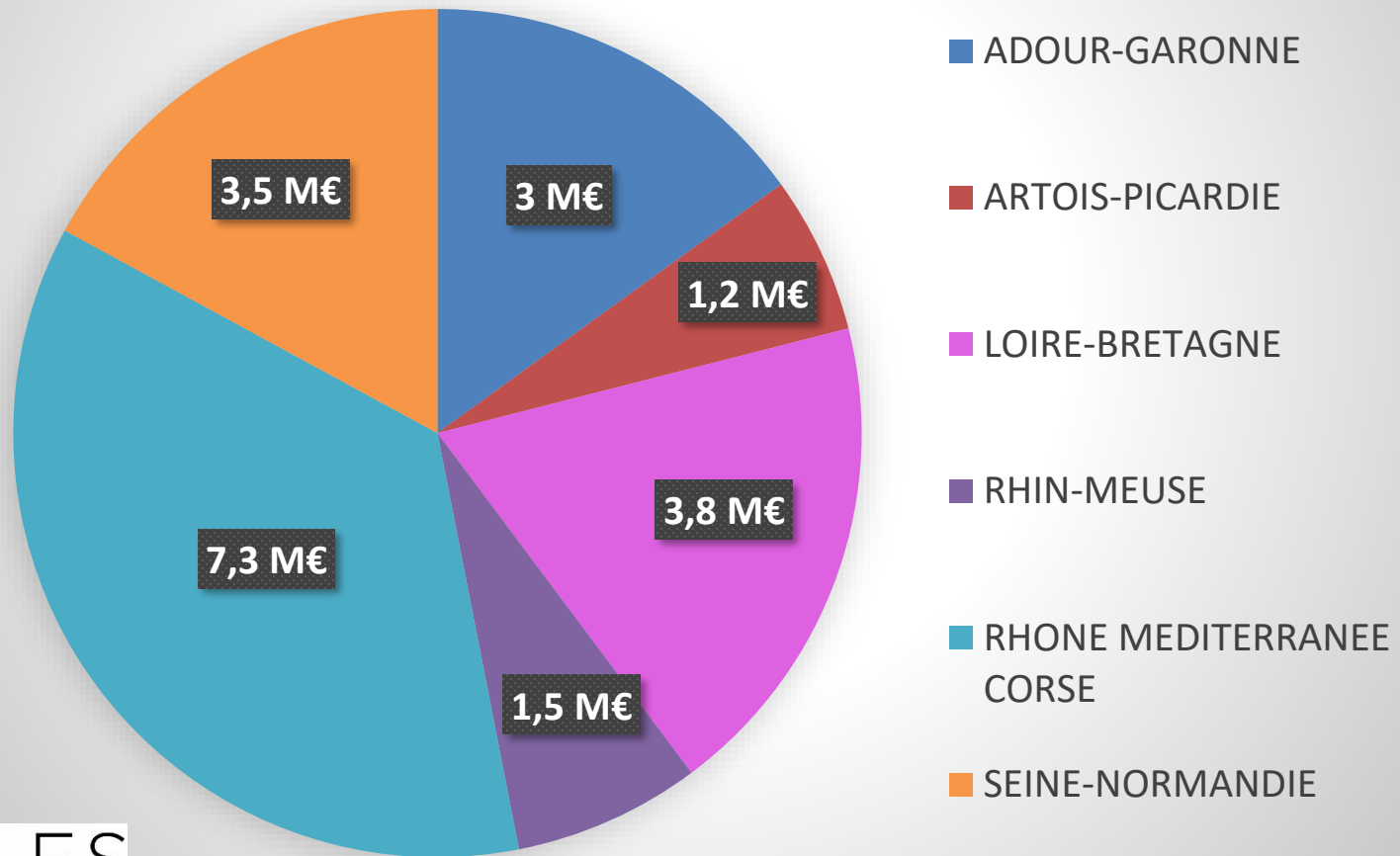
- ✓ Mise en place d'équipements d'accès à l'eau potable
- ✓ Création de systèmes d'assainissements
- ✓ Amélioration de l'accès à l'hygiène

- ⇒ Investissements d'infrastructures
- ⇒ Sensibilisation et éducation
- ⇒ Accompagnement des usagers
- ⇒ Tarification du service de l'eau
- ⇒ Formation des maintenanciers
- ⇒ Evaluation des projets

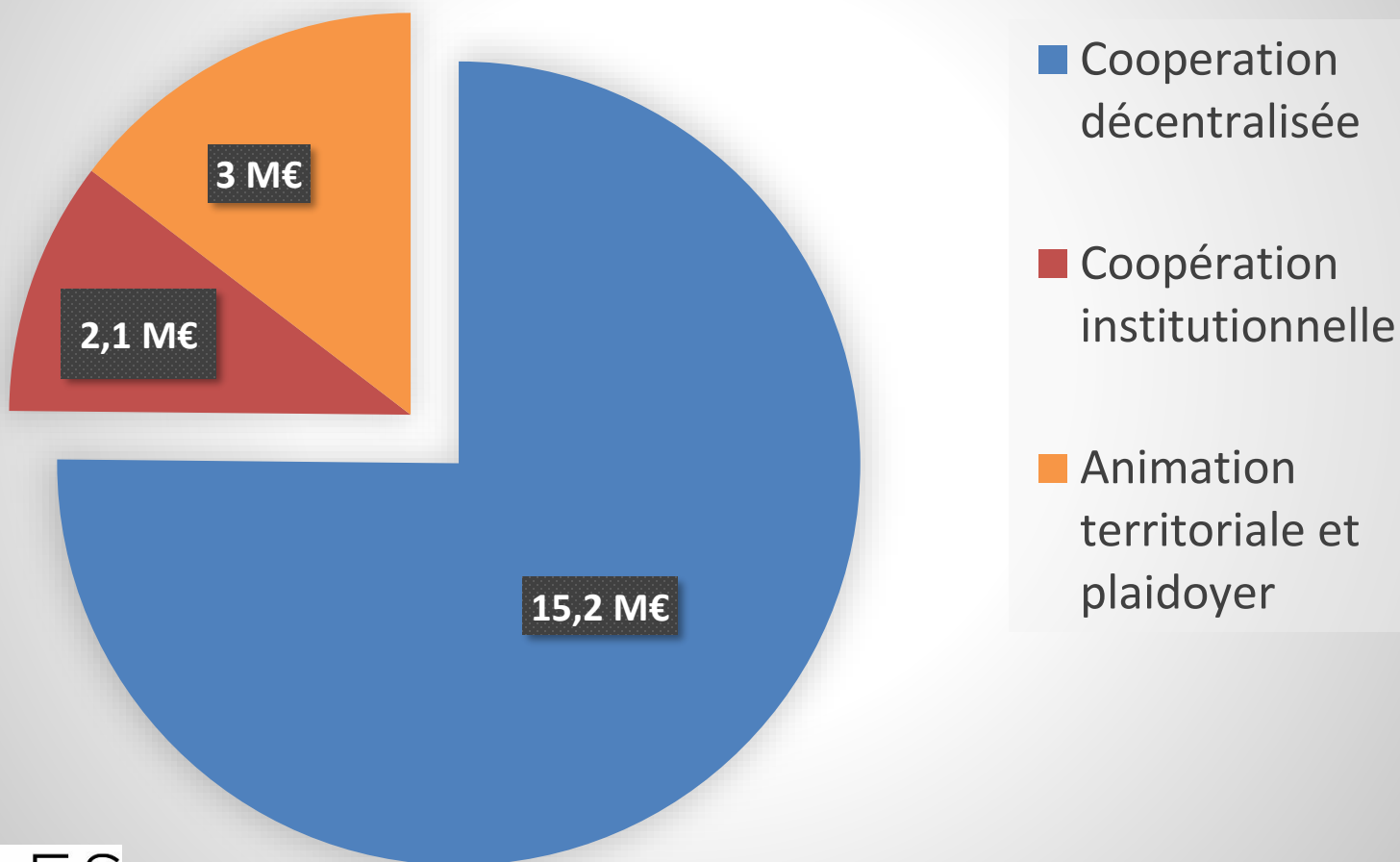


Financements inter agences 2025

20,3 M € de subventions



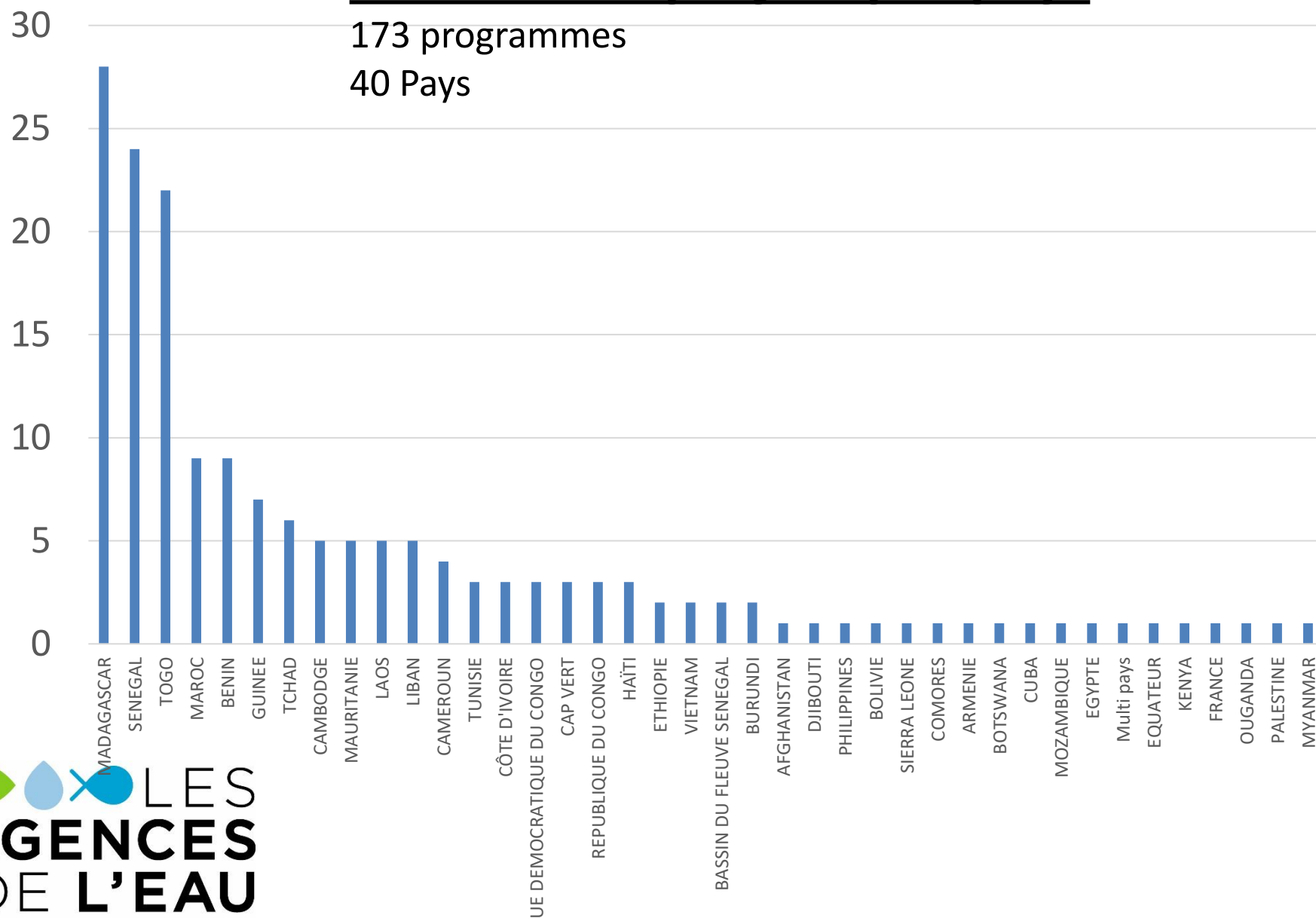
Répartition des financements



Nombre de projets par pays

173 programmes

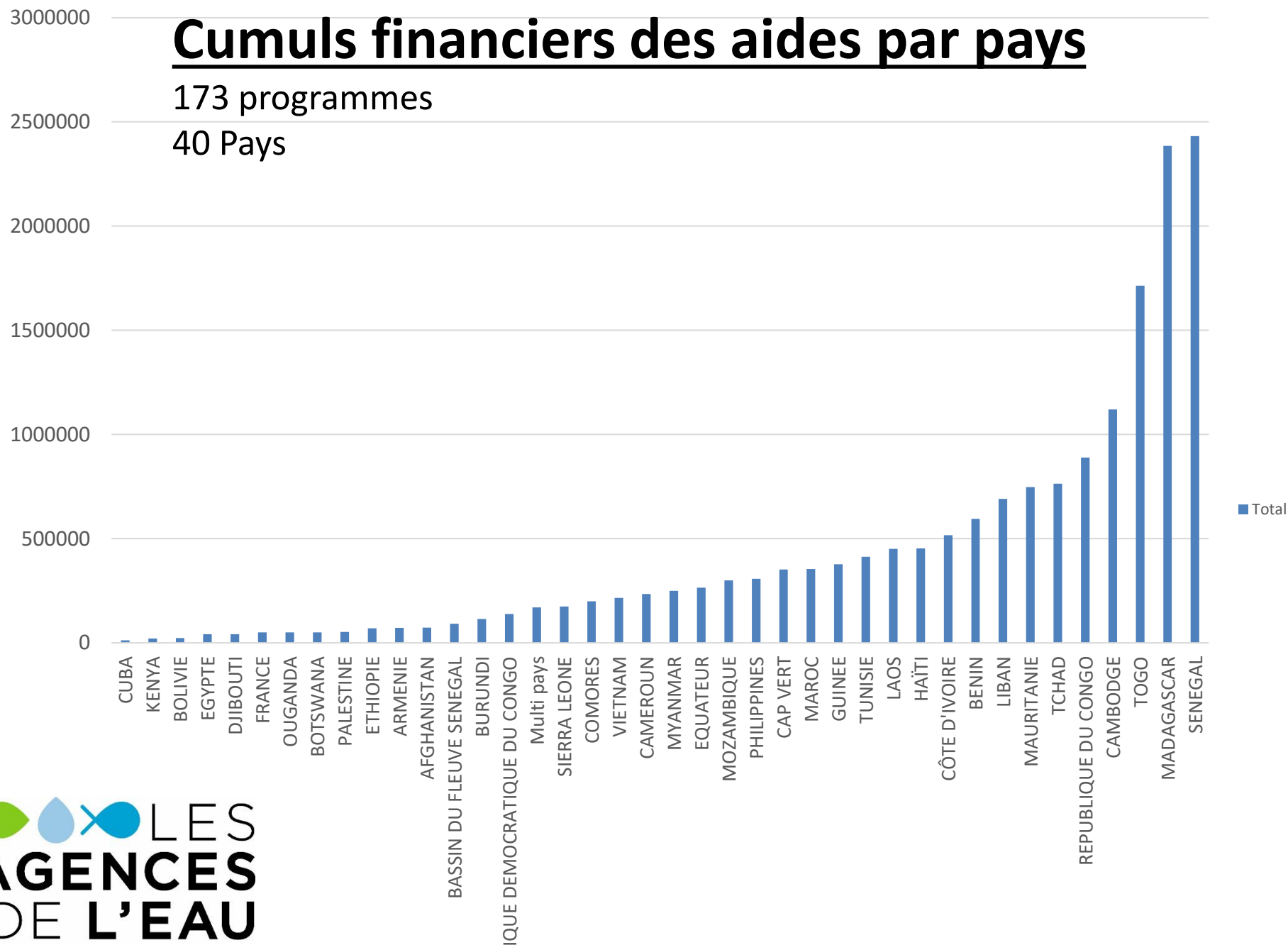
40 Pays



Cumuls financiers des aides par pays

173 programmes

40 Pays



L'action Internationale des Agences de l'eau



• **Agence de l'eau Seine-Normandie**

12 rue de l'Industrie

CS 80 148

92416 Courbevoie Cedex

Anna Panizzoli

Chargée de mission international

panizzoli.anna@aesn.f

• **Agence de l'eau Rhône**

Méditerranée Corse

2-4 allée de Lodz

69363 Lyon Cedex 07

Rémi Tournon

Chargé de mission coopération

internationale

remi.tournon@eaurmc.fr

• **Agence de l'eau Adour-Garonne**

90 rue du Férétra, CS 87 801

31078 Toulouse Cedex 4

Valérie Bayche

Directrice aux solidarités et

aux coopérations internationales

valerie.bayche@eau-adour-garonne.fr

• **Agence de l'eau Artois-Picardie**

200 rue Marceline BP 818

59508 Douai

Christine Dericq

Chargée de mission relations

internationales

c.dericq@eau-artois-picardie.fr

• **Agence de l'eau Rhin-Meuse**

Route de Lessy

Rozérieulles BP 30 019

57161 Moulins les Metz Cedex

David Bourmaud

Chargé de mission Solidarité

internationale

david.bourmaud@eau-rhin-meuse.fr

• **Agence de l'eau Loire-Bretagne**

Avenue Buffon BP 36 339

45063 Orléans Cedex 2

Hervé Gilliard

Chef de projet relations

internationales

herve.gilliard@eau-loire-bretagne.fr

Eau et assainissement

Actions et résultats de la coopération internationale française

22 juin 2026
15h00 - 17h00



SANDRA MÉTAYER, Coordinatrice

Coalition Eau



LE MOUVEMENT DES ONG FRANÇAISES ENGAGÉES POUR
LES DROITS HUMAINS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT
ET POUR L'EAU BIEN COMMUN

LES CONSÉQUENCES DES RÉDUCTIONS BUDGÉTAIRES SUR L'ACTION DES ONG FRANÇAISES

ECLAIRAGE SUR LE SECTEUR DE L'EAU, L'ASSAINISSEMENT ET L'HYGIÈNE

1

INTRODUCTION

CONTEXTE ET OBJECTIFS

- **Contexte :**

- **Une baisse record de l'APD :** Une chute de **9 % à 17 % en 2025**, s'ajoutant à une première baisse de 9 % en 2024 (données OCDE).
- **Le désengagement de 4 grands bailleurs :** Pour la première fois en 30 ans, l'**Allemagne, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni** ont tous réduit leur APD en 2024. Ces pays ont fourni les deux tiers de l'APD totale au cours de la dernière décennie.
- Les engagements d'APD pour l'eau et l'assainissement sont passés de 9,4 milliards \$ en 2022 à **8,5 milliards \$ en 2023** (soit une baisse de 9 %).

- **Objectifs de l'enquête :**

- **Présenter un panorama sectoriel des conséquences des réductions budgétaires** pour les ONG françaises intervenant spécifiquement dans le secteur de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (EAH)
- **Mettre en perspective avec les conclusions globales de l'étude de Coordination SUD** menée avec CartONG intitulée « *La solidarité internationale en péril, impact des coupes budgétaires dans l'aide publique au développement* » (enquête réalisée auprès de 62 associations de solidarité internationale (ASI) françaises, publiée en novembre 2025)

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

- **Méthodologie** : Un questionnaire d'enquête auprès des ONGs françaises avec un volet sectoriel EAH
- **15 ONGs répondantes**
 - 11 sont multisectorielles et 4 uniquement sur l'EAH
 - 8 travaillent en contexte de développement et 7 en contexte d'urgence ou urgence et développement.
 - Diversité importante des tailles de structures
 - Des retours principalement qualitatifs

Taille du budget EAH	Nombre
inférieur à 1 million €	7
entre 1 et 5 millions €	2
entre 5 et 10 millions €	4
supérieur à 10 millions €	2

Le défi d'évaluer les coupes :

- Impossibilité d'une quantification sectorielle précise
- Manque de données
- Effet retard
- Incertitude sur les causes des refus de financements

2

FINANCEMENTS ET BAILLEURS CONCERNÉS PAR LES RÉDUCTIONS ET LES COUPES

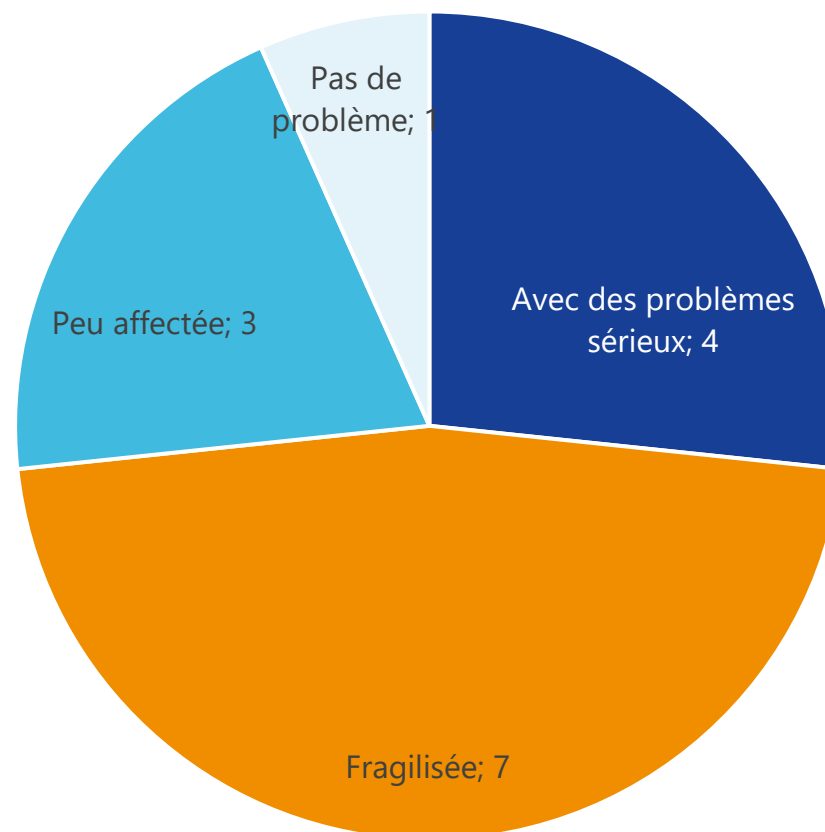
PRINCIPALES DONNÉES SUR LES RÉDUCTIONS BUDGÉTAIRES AFFECTANT LES ONG FRANÇAISES

- **La dépendance des ONG françaises aux bailleurs publics :**
 - **52 % des ressources** des associations de solidarité internationale (ASI) françaises sont publiques
- **Le désengagement des bailleurs :**
 - Depuis 2024, la baisse des financements a touché **94% des ONG françaises**
 - **Une baisse totale de 583 millions d'euros entre 2024 et 2025** (pour les 62 ONG du panel), due pour la majeure partie – environ les 5/6e – aux bailleurs internationaux (soit une coupe de 488 millions d'euros) et pour environ 1/6e aux bailleurs français (soit 95 millions d'euros).
 - **Bailleurs français :** Les budgets obtenus par les associations auprès de l'AFD et du MEAE ont chuté respectivement de **46 % et 65 %** entre 2024 et 2025.
 - **Bailleurs internationaux :** Le retrait massif de l'USAID/BHA (-267 millions €) a créé un vide financier que les bailleurs européens ne comblent pas.
- **Un sous-financement des projets :** En 2025, pour chaque euro sollicité, les associations n'ont reçu que 17 centimes en moyenne.



LA SANTÉ DES ONG DU SECTEUR DE L'EAH

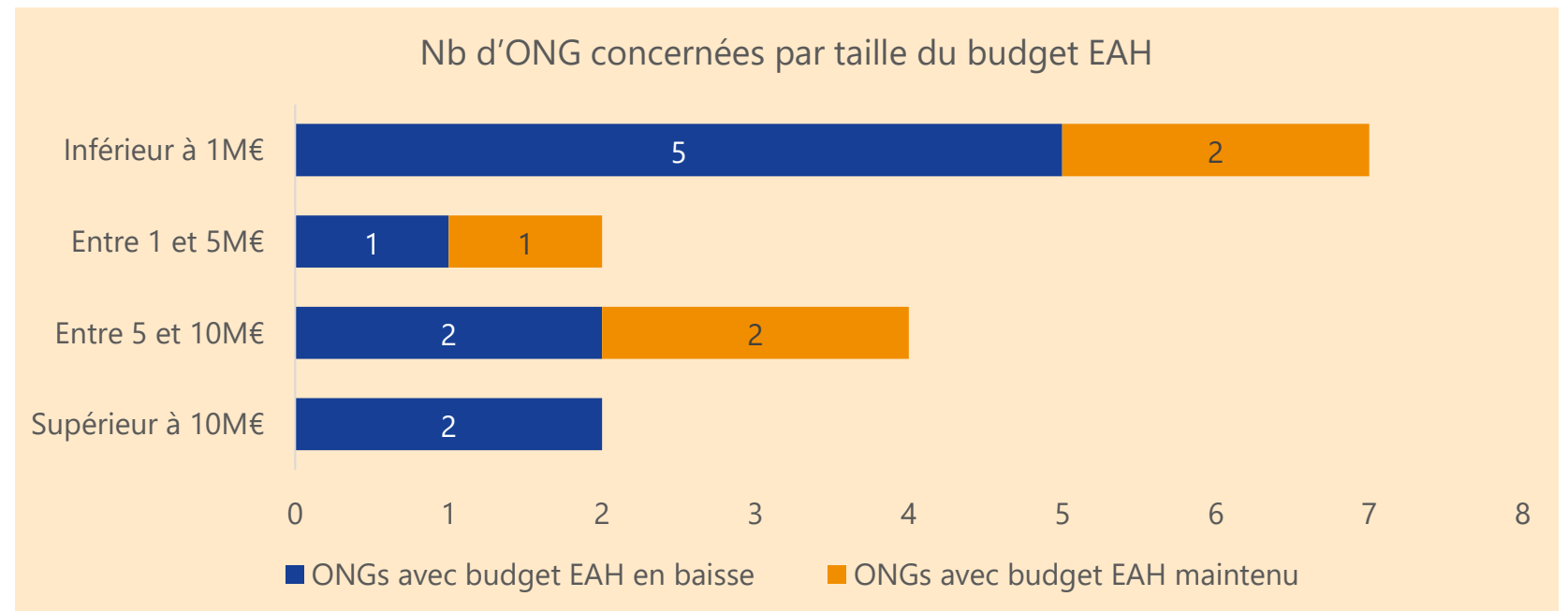
- Une large majorité des ONG répondantes se déclarent dans une situation de fragilité ou avec des problèmes sérieux



RÉDUCTIONS BUDGÉTAIRES DES ONG DU SECTEUR EAH

- **10 ONG du panel sur 15** déclarent être affectées par une baisse de leurs budgets EAH
 - ONG développement : 5 ONG sur 8
 - ONG urgence et urgence/développement : 5 ONG sur 7

- Des ONG de toute taille :



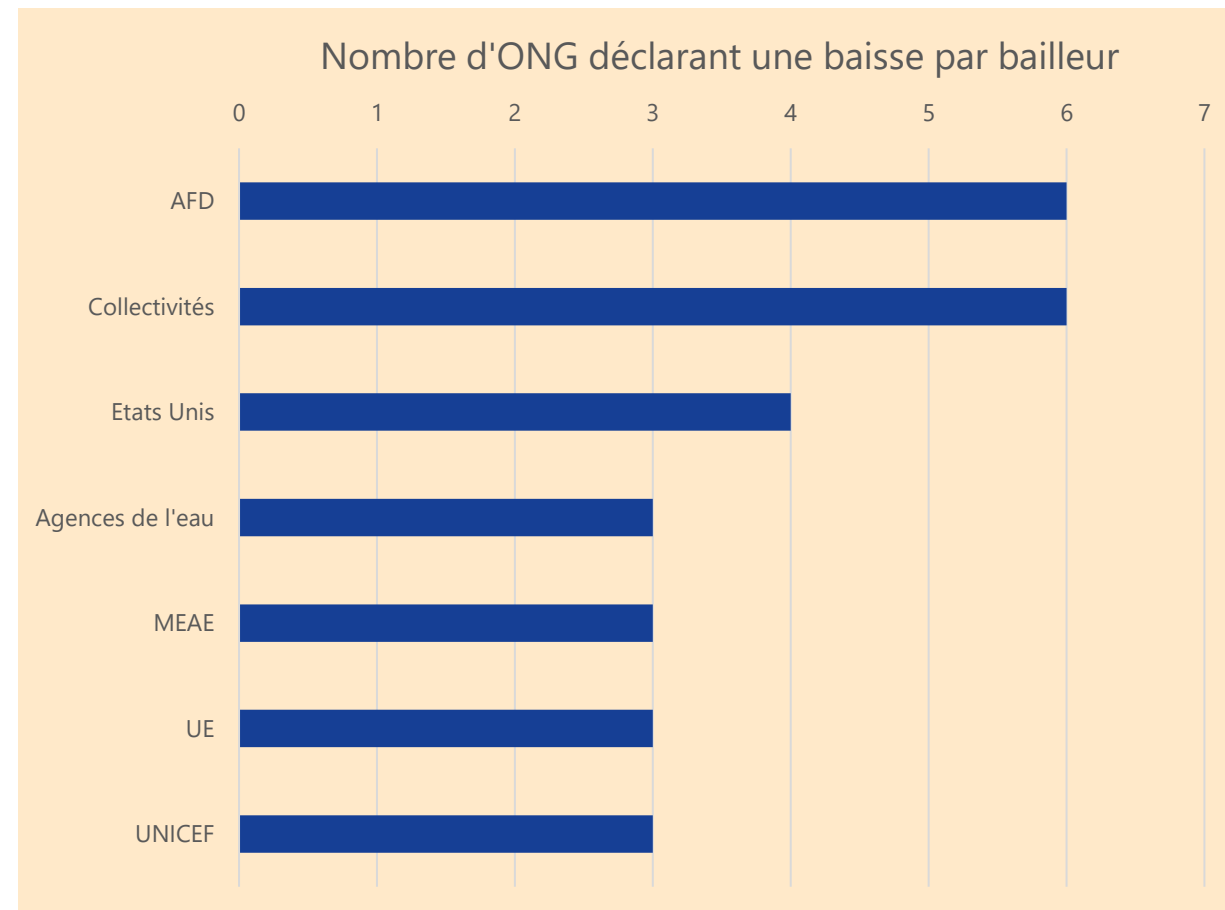
RÉDUCTIONS BUDGÉTAIRES DES ONG DU SECTEUR EAH

- **Montants des baisses très variables** selon les structures et leur taille, mais surtout très difficiles à estimer.

4

structures sur 10 seulement ont quantifié la baisse par rapport aux niveaux de 2023 (allant de 100 000€ à +de 10 millions d'euros).

« Il est difficile pour nous de savoir si les baisses de financements ont directement affecté les choix des bailleurs dans la sélection de nos propositions, ou si c'est la qualité de ces dernières qui n'a pas retenu leur attention. »



QUELLE FORME PRENNENT LES COUPES ?

De nombreux cas de figure :

- **Arrêt brutal de financements octroyés** (USAID)
- **Baisse des taux de sélection** : financements non obtenus, abandon de partenariats par contrainte budgétaire
- **Réduction des enveloppes financières** : Les bailleurs sollicitent une révision à la baisse des budgets initialement envisagés pour des projets en négociation ou cours de renouvellement.
- **Fin de récurrences** : Plusieurs ONG font face à une difficulté pour obtenir le renouvellement ou la reconduction de projets pluriannuels, brisant des dynamiques de long terme
- **Suppression d'appels à projets**
- **Réduction du nombre de projets éligibles** par structure
- **(Dé)priorisation de certains contextes/géographies**
- **Gels et retards administratifs** : Le gel de subventions et les décalages de passages en commission désorganisent les équipes et retardent le démarrage des activités
- **Fragilisation des mécanismes de cofinancement** : La diminution de certaines sources de financement complexifie la mobilisation de financements complémentaires, qu'ils soient publics ou privés.
- **Effet de billards** : Reports sur certains bailleurs et concurrence accrue entre ONG

4

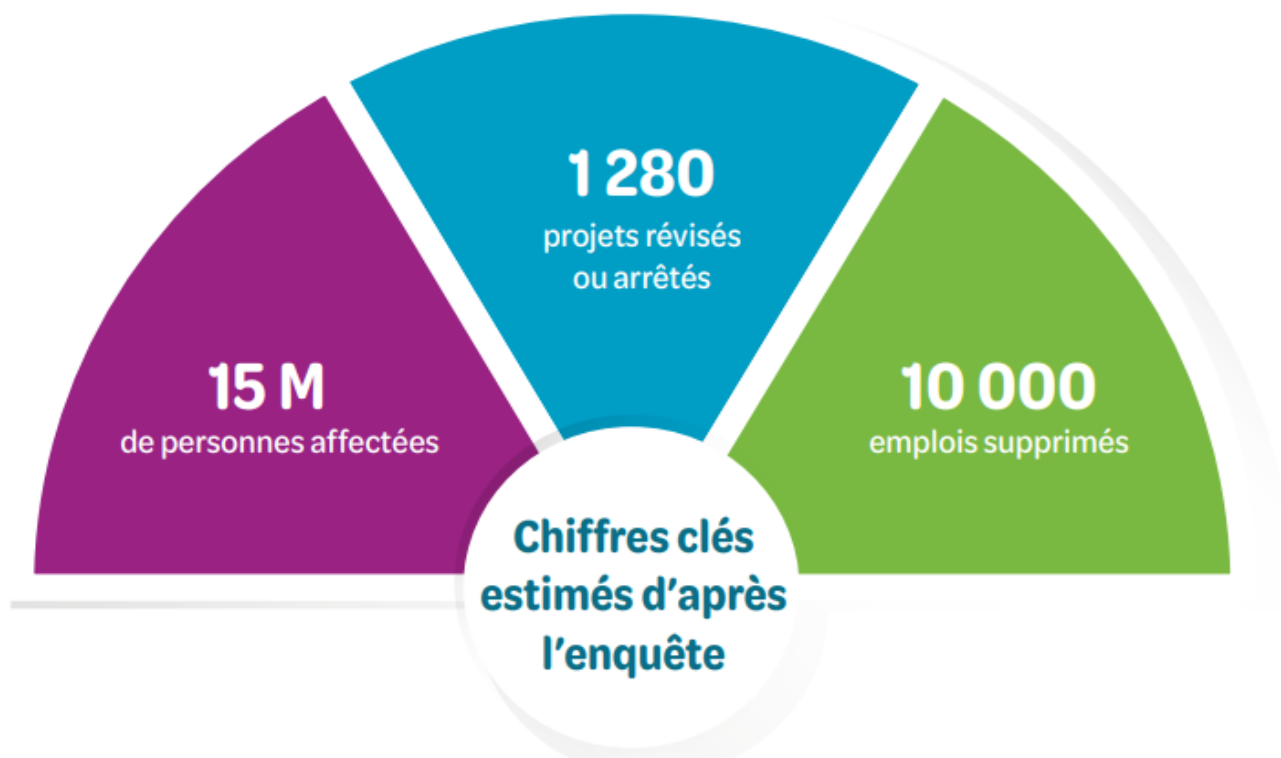
ONG déclarent **spontanément** la crainte d'une concurrence accrue sur les projets de coop déc

3

CONSÉQUENCES SUR LES ONG

AU NIVEAU GLOBAL

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE DE COORDINATION SUD



LES EFFETS SUR LES PROJETS EAH

- **Difficulté à quantifier le nombre de projets EAH impactés :**
 - 8 ONG n'ont pas répondu à la question « nb de projets arrêtés » ou « nb de projets retreints »
- **Les effets constatés par les ONG du panel :**
 - Arrêt de projets/programmes, de nouvelles phases,
 - Abandons de montages
 - Fermeture (ou fusion) de certains bureaux pays / équipes locales EAH
 - Réductions ou suppression d'activités au sein des projets
 - Des délais allongés
 - Diminution des composantes des partenaires du projet
 - Perte d'expertise sectorielle (licenciements, dépriorisation, limitation de missions exploratoires...)

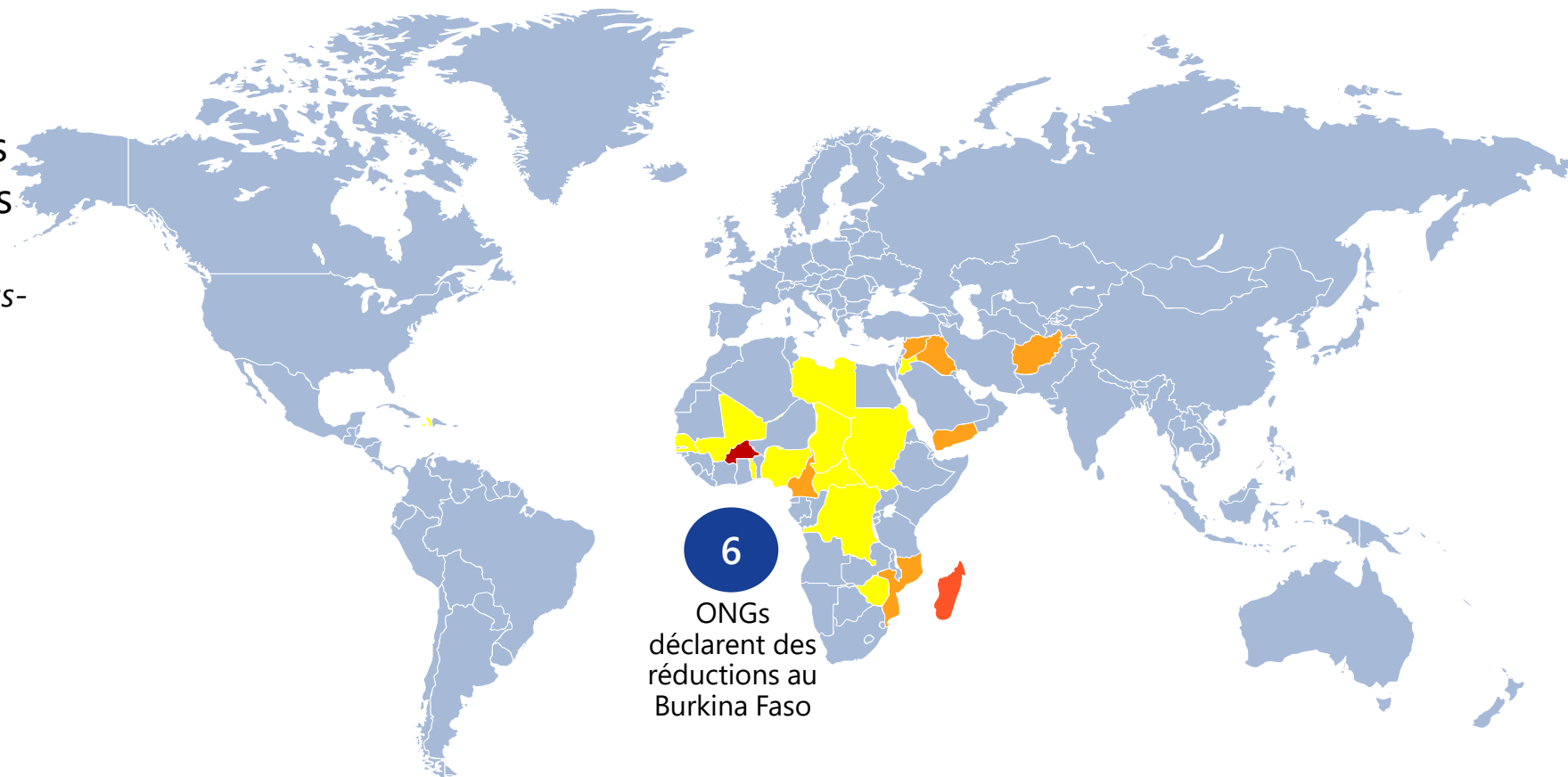
« Les impacts, notamment des non-renouvellement de projets, sont encore peu visibles aujourd'hui mais pourraient être importants à moyen terme. »

CONSÉQUENCES SUR LES BÉNÉFICIAIRES

1,2

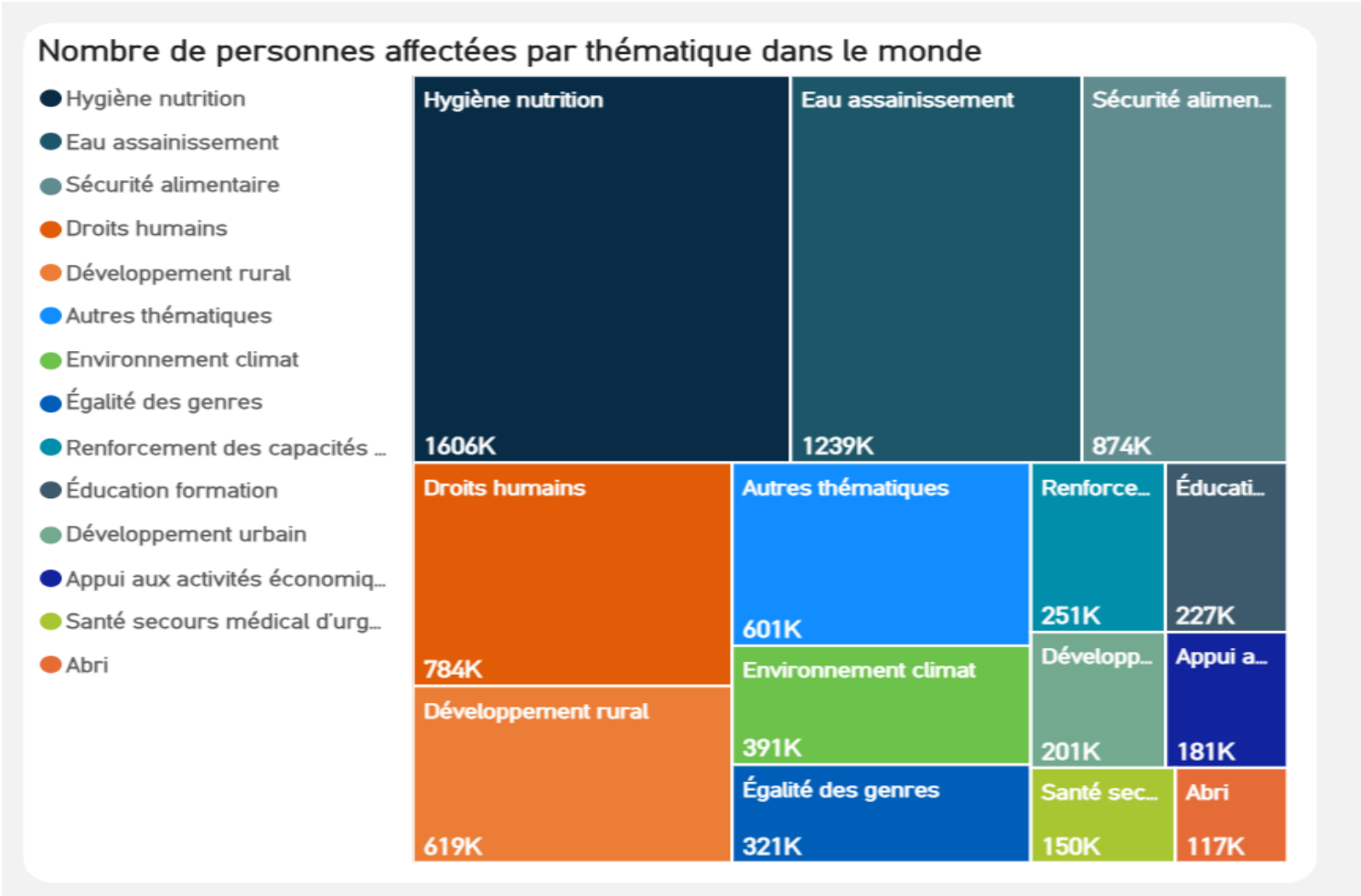
million de personnes
bénéficiaires impactées
par les arrêts de projets
EAH

*(estimation probablement sous-
évaluée)*



CONSÉQUENCES SUR LES BÉNÉFICIAIRES

Comparaison sectorielle issue
de l'étude Coordination Sud :



RÉDUCTION D'EFFECTIFS DES ONG

5

ONGs du panel ont des pertes d'effectifs EAH.

- **Une quantification précise difficile** (personnel local, effectifs « multisectoriels...)
- **Plusieurs cas de Plans de Sauvegardes de l'Emploi (PSE) pour les sièges de grosses ONG :**
 - Solidarités International
 - Gret
 - ACF-France
 - Première Urgence Internationale
- **Ce qui se dessine :**
 - Les **équipes locales dans les pays d'intervention** sont les premières et les plus durement touchées.
 - **Non-renouvellement des contrats précaires**

L'étude de Coordination SUD note une baisse de **18 % des effectifs en bureaux pays** (soit environ 4 900 postes) entre 2024 et 2025.

CONSÉQUENCES SUR LES ORGANISATIONS PARTENAIRES LOCALES

8

ONGs du panel relèvent des impacts négatifs déjà effectifs sur leurs partenaires locaux EAH.

- **Non renouvellement de contrats locaux**
- **Ralentissements d'activités**, manque de visibilité sur les projets
- **Tension avec les bénéficiaires** : Partenaires qui gèrent les tensions et dont la crédibilité est touchée
- **Pression financière** : Certaines ONG demandent une participation financière plus élevée aux partenaires locaux

→ **Dégradation des relations partenariales, fin de certains partenariats**

« Les partenaires locaux absorbent la majorité des risques liés aux coupes sans disposer des leviers de décision »
(étude CSUD)

4

STRATÉGIES D'ADAPTATION

LES STRATÉGIES D'ADAPTATIONS DES ONG

Il y a autant de stratégies d'adaptation que d'ONG répondantes.

On peut noter :

- **Diversification financière**

- Recherche de nouveaux bailleurs (fonds privés, bailleurs publics non français...)
- Mobilisation des fonds propres
- Appels exceptionnels à des donateurs privés, développement du fundraising
- Recherche développement de modèles hybrides (prestations rémunérées, mécénat de compétences...)

- **Restructuration et mutualisation**

- Réduction d'effectifs, fusions et regroupements de bureaux-pays, partage de RH/ locaux....

- **Réorganisation stratégique**

- Priorisation de certains programmes, de certains secteurs ou priorisation des personnes en fonction de leur vulnérabilité
- Processus de révision stratégique

5 leviers stratégiques pour agir (CSUD) :

1. Plaider plus fort et autrement
2. Mutualiser pour résister
3. Reconfigurer la gouvernance avec les partenaires locaux
4. Ancrer la localisation comme norme
5. Institutionnaliser l'observation et l'analyse

Eau et assainissement

Actions et résultats de la coopération internationale française

22 juin 2026
15h00 - 17h00



FIONA GORE, Cheffe d'Unité A.I. Eau, Assainissement, hygiène et santé

Organisation mondiale de la santé

Moyens de mise en oeuvre de l'ODD6

Indicateur 6.a.1

Conférence sur les actions et résultats de la coopération internationale française

Fiona Gore

Eau, assainissement, hygiène et santé

OMS



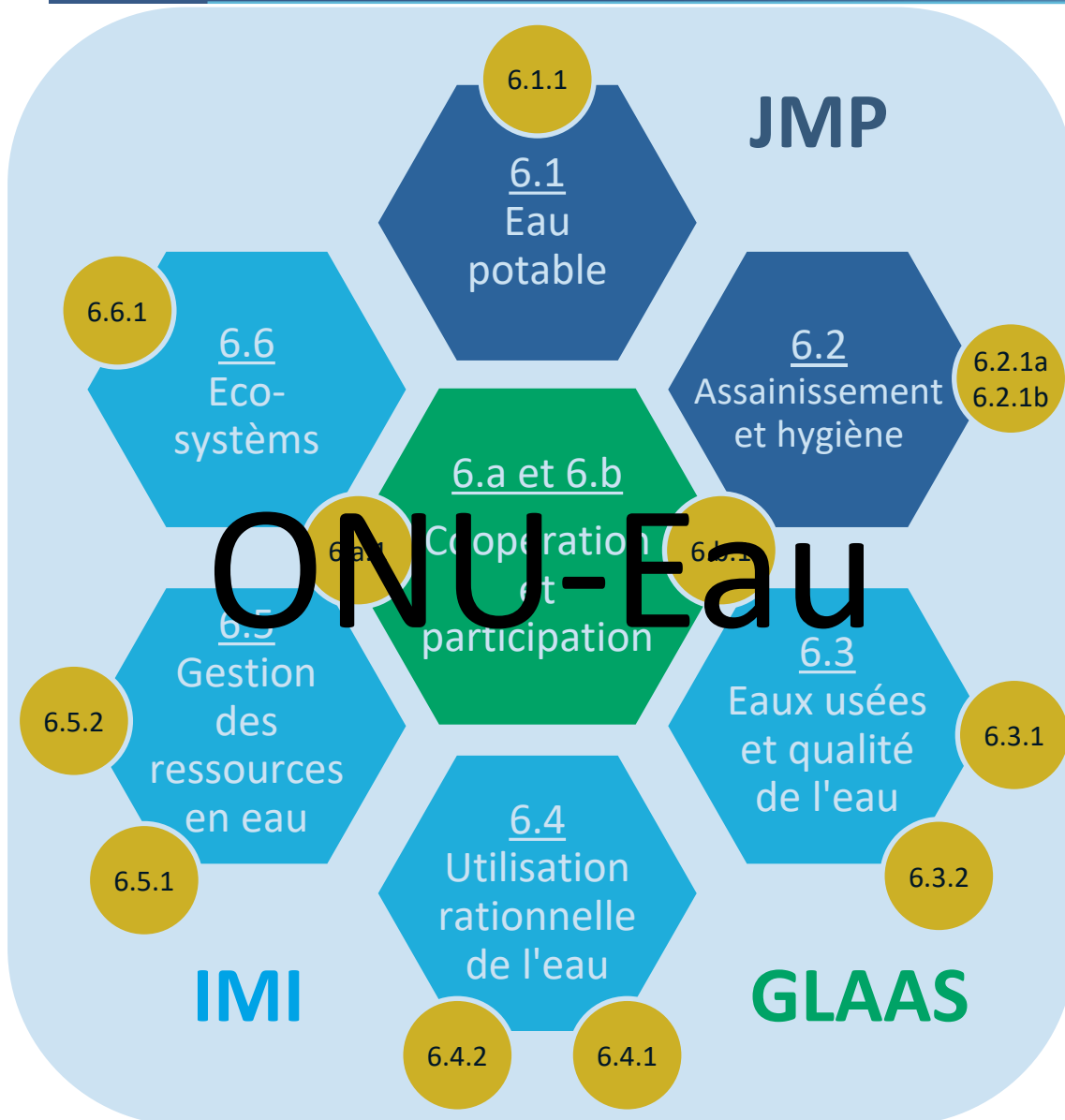
UN-Water Global Analysis
and Assessment of Sanitation
and Drinking Water



CONFÉRENCES &
WEBINAIRES



ODD 6 : Suivi mondial des cibles et des indicateurs



- L'ONU-Eau coordonne le suivi des cibles et des indicateurs de l'ODD 6
- Les contributeurs comprennent :
 - GLAAS de l'ONU-Eau
 - Programme commun de suivi OMS/UNICEF (JMP)
 - Initiative de suivi intégré (IMI) avec d'autres agences des Nations Unies

8 cibles - 11 indicateurs pour le suivi de l'ODD 6

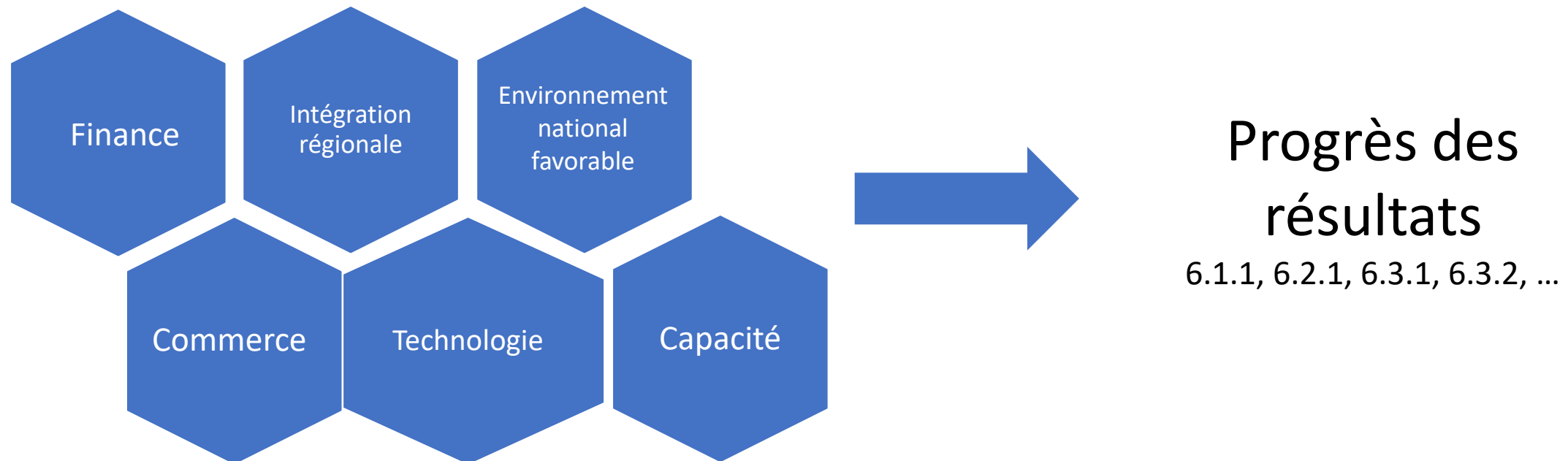
Indicateur	Agences responsables	Indicateur (titre abrégé)
6.1.1	OMS/UNICEF	Services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité
6.2.1a 6.2.1b	OMS/UNICEF	Services d'assainissement gérés en toute sécurité Matériel pour le lavage des mains
6.3.1	OMS, Habitat	Proportion des eaux usées traitées sans danger
6.3.2	UNEP	Proportion de plans d'eau dont la qualité de l'eau ambiante est bonne
6.4.1	FAO	Niveau de stress hydrique
6.4.2	FAO	Variation dans l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau
6.5.1	UNEP	Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau
6.5.2	UNECE, UNEP	Proportion de la zone du bassin transfrontalier avec un arrangement opérationnel
6.6.1	UNEP	Variation de l'étendue des écosystèmes tributaires de l'eau
6.a	OECD, OMS	Montant de l'aide publique au développement (APD) consacrée à l'eau et à l'assainissement dans un plan de dépenses coordonné
6.b	OMS, UNEP	Participation de la population locale à la gestion de l'eau et de l'assainissement

5 indicateurs suivis par l'OMS avec d'autres partenaires

GLAAS contribue au suivi de 6.a et 6.b

Moyens de mise en œuvre de l'ODD 6

***Moyens de mise en œuvre** = le mélange interdépendant des ressources financières, du développement et du transfert technologique, du renforcement des capacités, de la mondialisation inclusive et équitable et du commerce, de l'intégration régionale, ainsi que de la création d'un environnement national favorable nécessaire à la mise en œuvre du nouvel agenda de développement durable, en particulier dans les pays en développement.*



Objectif 6: Cible 6.a sur la coopération internationale dans le domaine de l'eau et l'assainissement



Cible 6.a “D’ici à 2030, développer la coopération internationale et l’appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l’eau et à l’assainissement, y compris la collecte de l’eau, la désalinisation, l’utilisation rationnelle de l’eau, le traitement des eaux usées, le recyclage et les techniques de réutilisations”

Indicateur listé par IAEG-SDG (groupe d’experts et inter-agence sur les indicateurs des ODD)

- ✓ Montant de l’aide publique au développement consacrée à l’eau et à l’assainissement dans un plan de dépenses coordonné par les pouvoirs publics

Sources de données

■ GLAAS

- Question D9 de l’enquête pays 2024 sur l’acheminement du financement externe

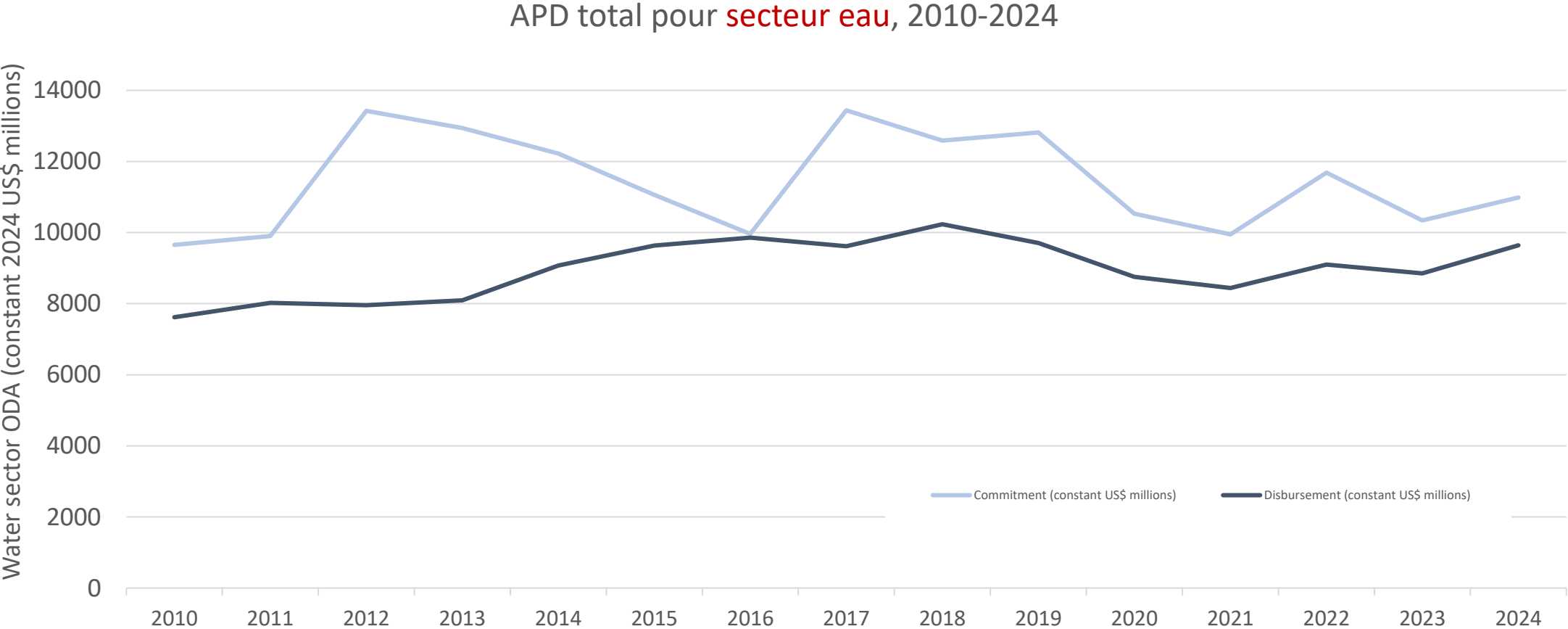
■ OCDE

- Données sur l’aide publique au développement via le système de notification des pays créanciers.

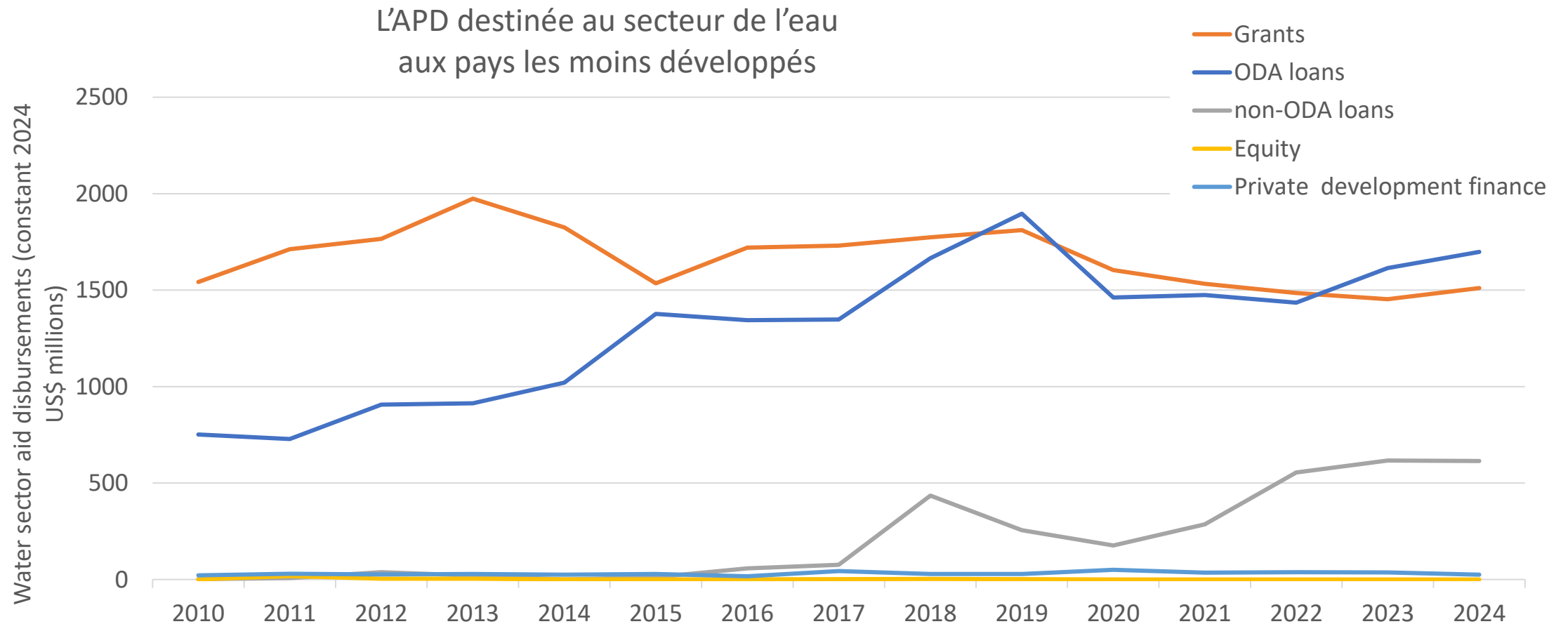
Définitions et méthodologie

- ❖ **L'Aide publique au développement (APD)** est définie comme « l'aide gouvernementale qui favorise et cible spécifiquement le développement économique et le bien-être des pays en développement ». Pour que l'aide soit considérée comme une APD, elle doit répondre à plusieurs critères.
 - i. Le pays bénéficiaire doit être inscrit dans la liste des bénéficiaires de l'ODA de l'OCDE-DAC. Cette liste est basée sur le revenu national brut (incluant les pays à revenu faible et intermédiaire, définis par la Banque mondiale, ainsi que les pays les moins avancés, définis par l'ONU), et cette liste est régulièrement mise à jour.
 - ii. Cette aide doit être fournie par des agences officielles, y compris les gouvernements des États et locaux, ou par leurs agences exécutives ;
 - iii. Cette aide doit être concessive (c'est-à-dire subventions et « éléments de subvention » de prêts) et administrée avec pour objectif principal la promotion du développement économique et du bien-être des pays en développement.
- ❖ **Les codes CRS suivants sont inclus dans le calcul de l'indicateur 6.a.1:**
 - i. Série : 140XX : Eau et assainissement (14010 politique du secteur de l'eau ; 14015 conservation des ressources en eau ; 14020 Approvisionnement en eau et assainissement grands systèmes, 14021 Approvisionnement en eau Grands systèmes ; 14022 systèmes d'assainissement de grande taille ; 14030 Approvisionnement en eau potable de base et assainissement de base ; 14031 approvisionnement en eau potable de base ; 14032 assainissement de base ; 14040 développement de bassins fluviaux ; 14050 gestion des déchets ; 14081 éducation et formation)
 - ii. 23220 : centrales hydroélectriques
 - iii. 31140 : ressources agricoles en eau
- ❖ **Les données sont rapportées chaque année à l'OCDE par des bailleurs de fonds bilatéraux et des organisations multilatérales**
- ❖ Les déboursements de l'APD par pays bénéficiaire sont rapportés au UNSD pour l'année N-2, i.e. en 2026, les données les plus récentes disponibles concernent 2024.

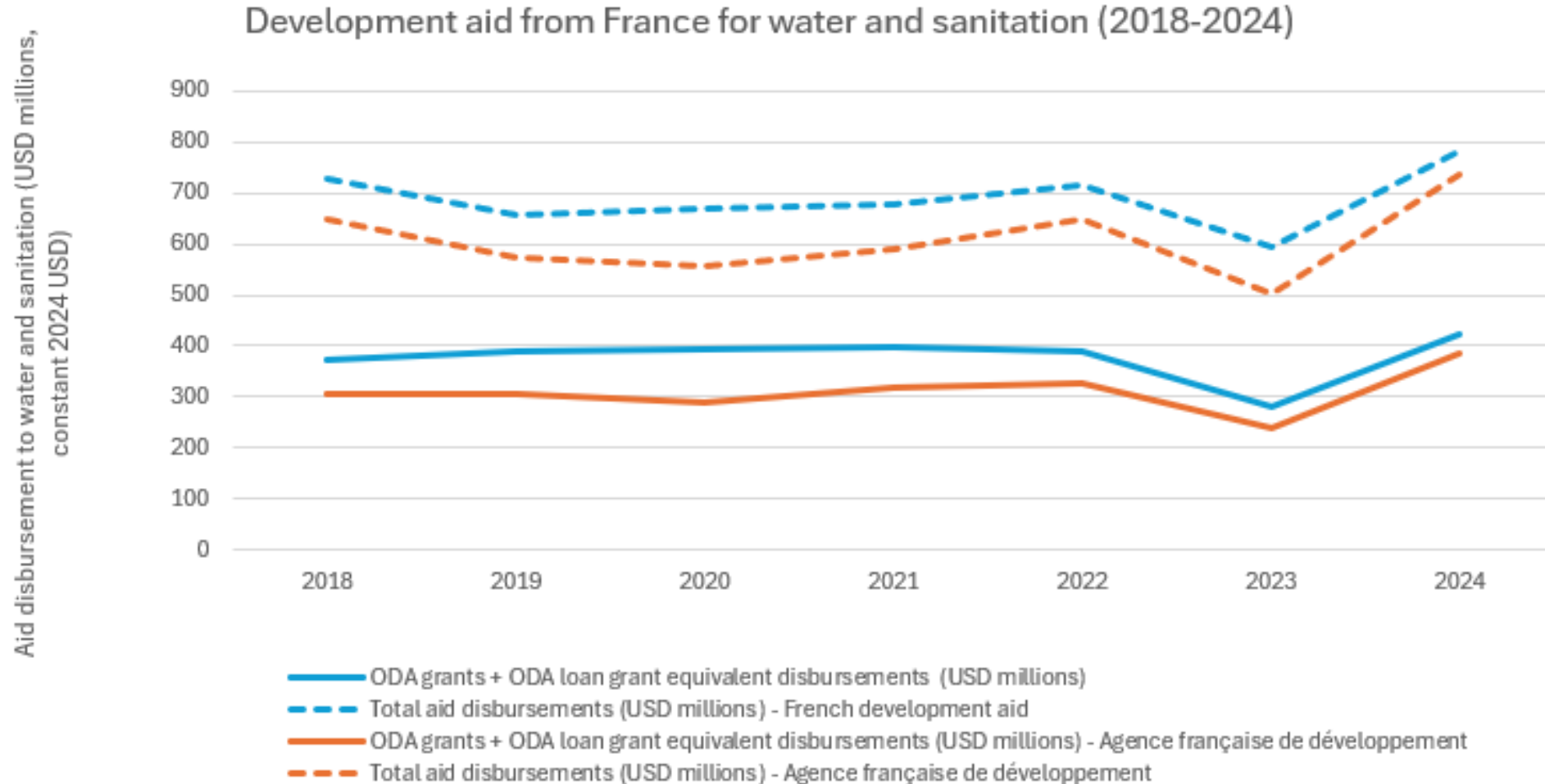
ODD 6.a : Augmentation des engagements et des décaissements au secteur de l’eau en 2024



APD secteur de l'eau selon le type



Aide publique au développement de la France secteur eau et assainissement



Note: Grant aid shown here only includes development aid coded as ODA grants (i.e. flowcode = 11 or flowcode = 12) AND grant equivalent calculations of ODA loans (flowcode = 13)

FINANCEMENT EXTERNE

D9. Financement externe. Comment les fonds des bailleurs de fonds parviennent-ils au secteur ? Veuillez consulter le guide d'orientation de l'enquête pour des informations supplémentaires.

a. Période (p. ex. année fiscale) des dépenses des bailleurs de fonds présentées au point c. ci-dessous.

Appui extérieur pour l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène

b. Devise/ordre de grandeur des dépenses des bailleurs de fonds présentées au point c. ci-dessous

c. Total des dépenses/décaissements des bailleurs de fonds

i. Quel est le pourcentage (%) du total des dépenses/décaissements des bailleurs de fonds qui est inscrit sur le budget ?

Note : Le financement sur budget est fourni pour des dépenses ou des lignes spécifiques dans les budgets nationaux.

Moins de 50 %	Entre 50 % et 74 %	Entre 75 % et 94 %	Entre 95 % et 100 %

ii. Si moins de 50 % du financement des bailleurs de fonds est conforme au budget, quels sont les facteurs qui y contribuent ? Veuillez les décrire.

d. Alignement des fonds des bailleurs de fonds

i. Pourcentage (%) des fonds des bailleurs de fonds en adéquation avec les plans nationaux du secteur WASH

ii. Pourcentage (%) des fonds des bailleurs de fonds en adéquation avec les plans nationaux pour le secteur de l'eau²²

Moins de 50 %	Entre 50 % et 74 %	Entre 75 % et 94 %	Entre 95 % et 100 %

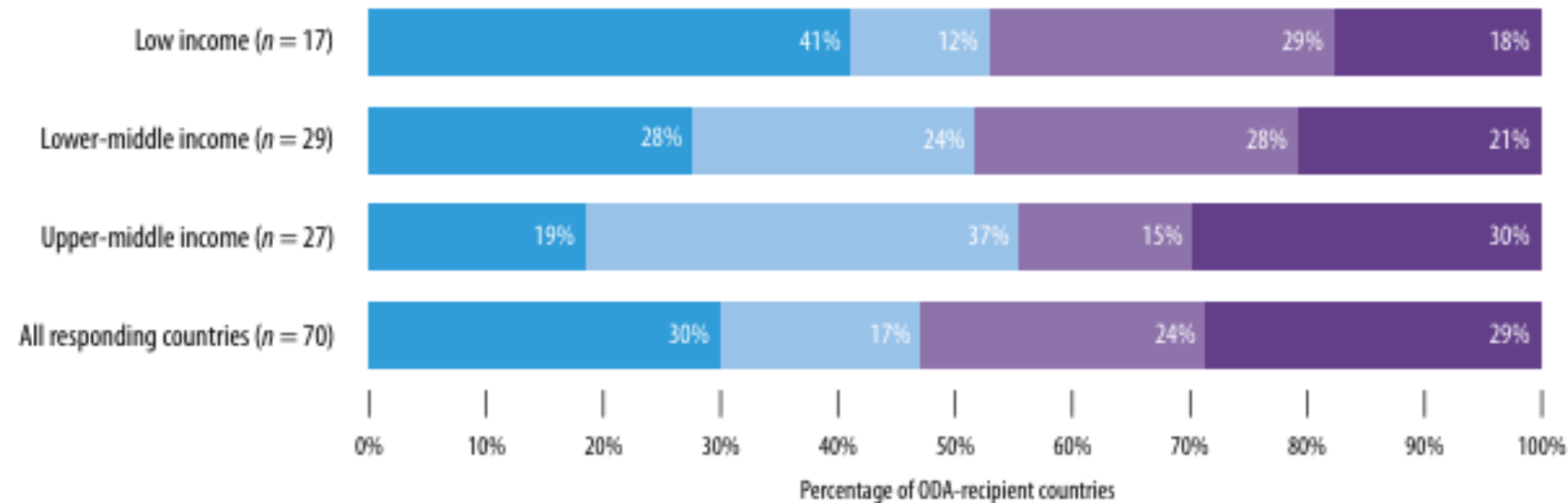
Alignement des fonds des bailleurs de fonds avec les plans nationaux WASH et du secteur de l'eau

ODD 6.a : Alignement entre les fonds des bailleurs de fonds et les plans nationaux

Fig. 8.2 Percentage of ODA-recipient countries that reported alignment of donor funds with national water sector plans, by World Bank income group

Percentage of donor funds aligned with national water sector plans

● <50% ● 50–74% ● 75–94% ● 95–100%



Source: GLAAS 2024/2025 country survey.

Défis et perspectives futurs

1. Communiquer un récit d'ensemble sur les Mol de l'ODD 6
2. Donner plus de visibilité aux Mol de l'ODD 6
3. Investir dans les efforts nationaux pour renforcer les systèmes nationaux de suivi et d'examen ainsi que les « pipelines » de collecte de données inputs/processus/outputs pour l'accélération de l'ODD 6
4. Amélioration de l'approche globale des Mol dans le cadre post-2030, objectifs et optimisation indicateurs



North Carolina, UNITED STATES OF AMERICA
Published: December 30, 2025

Copyright: © 2025 Takane et al. This is an open access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited.

Funding: This work was supported by the Foreign, Commonwealth and Development Office, UK (400158 to JG), the Bundesministerium für Wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (Federal Ministry of Economic Cooperation and Development), Germany (2024-B011.1 to BG) and the Ministerie van Buitenlandse Zaken (Directorate-General for International Cooperation), the Netherlands (40001425 to

national data systems; developing evidence-based, actionable indicators; and linking Mol indicators more closely to outcomes in national and global monitoring mechanisms. The authors emphasize strengthening national monitoring systems to systematically capture Mol-related inputs and processes, thereby enhancing their utility for national planning and global reporting. Looking ahead, the paper proposes preparing better formulated Mol targets and indicators in a post-2030 sustainable development framework—focused on the key drivers of change and designed to inform national decision-making. In view of the lack of progress on the SDGs, it is more important than ever to invest time and effort to improve the monitoring of the Mol. By reinforcing the connections between inputs and outcomes, and by embedding Mols more coherently across all SDG 6 targets, monitoring can become a catalyst for transformation.

Centralité du Mol pour l'ODD 6 : vision vs. réalité

- Malgré un large consensus sur l'importance des « moyens de mise en œuvre » pour la réalisation des ODD, la formulation actuelle des objectifs et indicateurs est **sous-optimale**.
- Contrairement aux objectifs de résultats de l'ODD 6 (6.1-6.6), les objectifs et indicateurs Mol sont destinés à s'appliquer à tous les domaines de l'ODD 6, couvrant l'ensemble du cycle de l'eau et de l'assainissement.
 - *Les Mol actuels de l'ODD 6 sont perçus comme reflétant des notions « à l'ancienne » de l'ère des OMD (Cible 7c) qui favorisent les aspects « WASH » (par exemple, 6.1 et 6.2) de l'ODD 6 au détriment de l'ensemble du « cycle de l'eau » couvert par l'ODD 6 – une occasion manquée pour une approche plus intégrée.*
- Aucun espace au sein des ministères ou institutions nationales pour suivre ces objectifs et indicateurs des Mol. « Manque de champions » à l'échelle mondiale et nationale pour stimuler la mise en œuvre et le suivi.

Profils en ligne: <https://glaas.who.int/fr/glaas/key-findings/glaas-2024-2025-report-key-findings>



Portail de données GLAAS

glaas ANALYSE ET ÉVALUATION MONDIALES DE L'ONU-EAU SUR L'ASSAINISSEMENT ET L'EAU POTABLE

Portail de données

Le rapport GLAAS 2025 et ses principales conclusions sont désormais disponibles!

[Accueil](#) [Données](#) [Visualisations](#) [Principaux résultats](#) [Résumé pays](#) [Comment nous travaillons](#)

[Portail de données GLAAS](#) / [Principaux résultats](#) / [Rapport GLAAS 2025 principales conclusions](#)

Rapport GLAAS 2025 principales conclusions

[Overview](#) [Policies & Plans](#) [Monitoring](#) [Regulation & Surveillance](#) [Human Resources](#) [Finance](#) [Development partners](#) **[SDG 6 Reporting](#)** [Leaving no one behind](#) [Climate](#)



8. SDG 6 MoI Targets 6.a and 6.b

SDG 6 includes two MoI targets (6.a and 6.b), which are measured by indicators 6.a.1 and 6.b.1, respectively.

SDG 6 target	Indicator
6.a. By 2030, expand international cooperation and capacity-building support to developing countries in water- and sanitation-related activities and programmes, including water harvesting, desalination, water efficiency, wastewater treatment, recycling and reuse technologies	6.a.1. Amount of water- and sanitation-related official dev government-coordinated spending plan
6.b. Support and strengthen the participation of local communities in improving water and sanitation management	6.b.1. Proportion of local administrative units with established and operational procedures for participation of local communities in water

The World Health Organization (WHO) is a co-custodian, along with the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) and the United Nations Environment Programme, responsible for monitoring the SDG 6 MoI targets.

International cooperation – SDG Target 6.a

- Following a small rebound in 2022, ODA commitments and disbursements for the water sector decreased from 2022 to 2023.
- Top aid categories for the water sector include water supply and sanitation, agricultural water resources, hydroelectric power, sector policy and water resources management.
- Donor alignment with recipient country national plans shows a mixed picture.

8. SDG 6 MoI Targets 6.a and 6.b

SDG 6 includes two MoI targets (6.a and 6.b), which are measured by indicators 6.a.1 and 6.b.1, respectively.

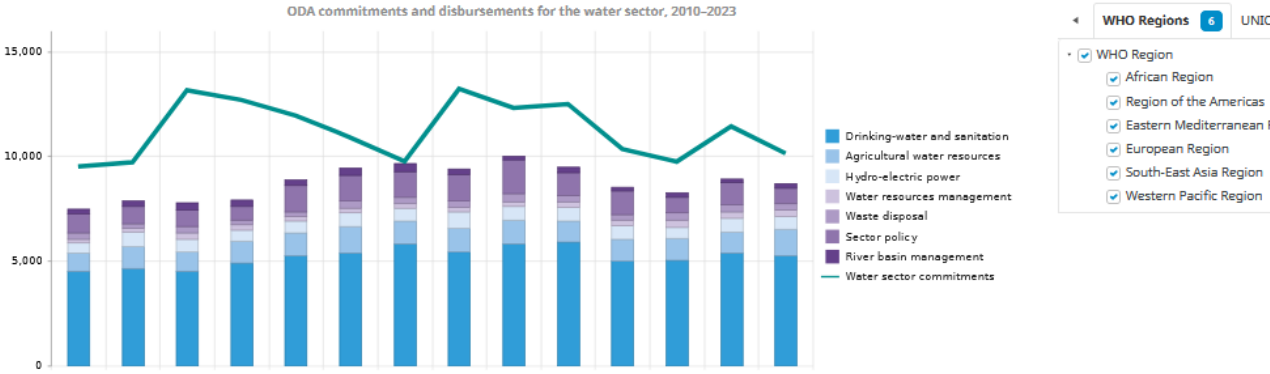
SDG 6 target	Indicator
6.a. By 2030, expand international cooperation and capacity-building support to developing countries in water- and sanitation-related activities and programmes, including water harvesting, desalination, water efficiency, wastewater treatment, recycling and reuse technologies	6.a.1. Amount of water- and sanitation-related official development assistance that government-coordinated spending plan
6.b. Support and strengthen the participation of local communities in improving water and sanitation management	6.b.1. Proportion of local administrative units with established and operational procedures for participation of local communities in water and sanitation management

The World Health Organization (WHO) is a co-custodian, along with the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) and the United Nations Environment Programme, responsible for monitoring the SDG 6 MoI targets.

International cooperation – SDG Target 6.a

- Following a small rebound in 2022, ODA commitments and disbursements for the water sector decreased from 2022 to 2023.
- Top aid categories for the water sector include water supply and sanitation, agricultural water resources, hydroelectric power, sector policy and water resources management.
- Donor alignment with recipient country national plans shows a mixed picture.
- Low-income countries are more likely to report low funding alignment compared to higher-income countries.
- The water sector will likely be affected by a less favourable ODA environment in the coming years.

ODA commitments and disbursements for the water sector have decreased: While disbursements showed a small increase in 2022, they declined slightly from US\$ 8.9 billion in 2022 to US\$ 8.7 billion in 2023. ODA commitments to the water sector decreased more substantially, from US\$ 11.4 billion in 2022 to US\$ 10.2 billion in 2023, indicating possible future reductions in ODA.



Resources

- Informations sur les métadonnées de la Division statistique des Nations Unies (UNSD) pour [6.a.1](#) and [6.b.1](#) explique les méthodes de suivi.
- ONU-Eau [SDG 6 Data Portal](#) présente les données les plus récentes pour tous les indicateurs de l'ODD 6. Les derniers rapports ONU-Eau [SDG 6 Progress reports](#) sont disponibles pour des indicateurs spécifiques de l'ODD 6 et des analyses synthétisées des progrès globaux et des besoins d'accélération.
- [Le portail de données GLAAS](#) fournit des données fiables, facilement accessibles et complètes sur les systèmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH), notamment sur la gouvernance, le suivi, les ressources humaines et les finances. L'analyse des données et des tendances pour les cibles 6.a et 6.b est rapportée dans le dernier rapport [GLAAS 2025 report](#) et dans les [profils pays en ligne](#).
- [OCDE site web sur l'eau](#) and [OCDE CRS \(Creditor Reporting System\)](#) base de données fournissant les données les plus à jour pour l'indicateur 6.a.1
- Le [rapport d'avancement des ODD 2025](#) de l'ONU rapporte les progrès mondiaux sur tous les objectifs et indicateurs des ODD. Elle comprend des [annexes avec le rapport étendu ODD 2025](#) : ODD 6 et [l'annexe statistique UNSD 2025](#).

Merci pour votre attention



UN-Water Global Analysis
and Assessment of Sanitation
and Drinking Water



Eau et assainissement

Actions et résultats de la coopération internationale française

22 juin 2026
15h00 - 17h00



BARBARA POMPILI

Ambassadrice déléguée à l'environnement